HAL open science

Étude du mobilier et chronologie

Odile Leblanc

To cite this version:

Odile Leblanc. Étude du mobilier et chronologie. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1994, Évolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques, 51, pp.80-118. 10.3406/galia.1994.3094 . hal-02468409

HAL Id: hal-02468409

https://hal.science/hal-02468409v1

Submitted on 5 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ETUDE DU MOBILIER ET CHRONOLOGIE

par Odile LEBLANC

L'étude du matériel a été réalisée en étroite relation avec l'analyse stratigraphique. Les regroupements de couches sont basés sur les faits archéologiques (installation d'un état, occupation, aménagement...) et présentés à l'intérieur de chaque espace, zone V et Voie II, au sein d'horizons qui définissent les grandes étapes de l'évolution de la parcelle et de la rue (tabl. III).

Seuls les éléments signifiants du petit mobilier et de l'architecture sont présentés.

Les tessons sont comptés avant remontage par catégorie de vaisselle, en céramique ou en verre. Le nombre d'objets est calculé à partir du nombre de bords pondéré par le nombre de fonds ou de fragments caractéristiques d'une forme (anse, décor...).

Tabl. III — Les horizons de l'évolution de la rue du Commerce et de la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques.

1 : Époque augustéenne	Zone V - Etat 1A Zone V - Etat 1B Voie II - Etat 1A Voie II - Etat 1B Voie II - Ins. Etat 2A	Comblement de fosses et de tranchées dans le terrain naturel. Installation du mur est-ouest de l'édicule et abandon. Installation de la première voie.
2 : Epoque de Tibère	Zone V - Etat 1C+1D Voie II - Etat 2A	Rehaussement des sols. Occupation de la première voie.
3 : Epoque de Claude-Néron	Zone V - Ins. Etat 2A Zone V - Etat 2A Voie II - Ins. Etat 2B Voie II - Etat 2B	Premier état du Bâtiment Commercial. Installation du collecteur et nouvelle voie.
4 : Epoque flavienne	Zone V - Ins. Etat 2B Zone V - Etat 2B Zone V - Etat 2C Zone V - Egout M48 Voie II - Etat 2C	Deuxième état du Bâtiment Commercial et aménagements. Installation de tuyaux et nouvelle voie.
5 : Postérieur à 134/138 après J.-C.	Zone V - Ins. Etat 3 Zone V - Etat 3 Voie II - Etat 2D	Maison au Bassin Excentré. Réparation des tuyaux et nouvelle voie.
6 : Postérieur à 160 après J.-C.	Zone V - Ins. Etat 4 Zone V - Etat 4A Zone V - Etat 4B Voie II - Etat 2E	Maison aux Cinq Mosaïques et aménagements. Voie dallée.
7 : Courant IIIe s.	Abandon	

HORIZON 1

Les premières installations sous la Voie II correspondent à la construction d'un mur est-ouest (Voie II - Installation Etat 1A et Etat 1A), ainsi qu'à l'apparition de niveaux d'occupation (Voie II - Etat 1B) et de démolition sur lesquels est installée la première voie (Voie II - Installation Etat 2A). Les niveaux équivalents sous la maison aux Cinq Mosaïques sont des remblais de comblement de fosses et de tranchées creusées dans le terrain naturel (Zone V - Etat 1A et 1B).

Le matériel compte 1840 tessons de céramique dont 184 vases (tabl. IV). Une monnaie qui est un demi-as illisible, un anneau en bronze, une cale de four et deux pesons de tisserand en terre cuite proviennent des couches situées sous la voie ; une truelle en fer et des fragments de calcaire ont été trouvés dans le comblement des fosses de la zone V.

Tabl. IV — Horizon 1.

	ZONE V				VOIE II								HORIZON 1	
	ETAT 1A		ETAT 1B		I. ETAT 1A		ETAT 1A		ETAT 1B		I. ETAT 2A			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
CAMPANIENNE					1								1	0
SIGILLEE	28	6	7	1	3		1	1	14	3	14	3	67	14
C.ENGOBEE	27	2	2	1							1		30	3
IMITATION	31	12	4	1	18	1	3		10		26	5	92	19
C.à PAROI FINE	40	6	2	1	99	13	44	5	8	3	12	7	205	35
C.PLOMBIFERE			3	2	3						1		7	2
LAMPE	8	4					1	1			2	1	11	6
C.PEINTE	6	3					3		3	1	7		19	4
V.R.P.	3								1	1	3	1	7	2
COMMUNE CLAIRE	396	16	85	3	14	1	77	4	149	6	224	17	945	47
COMMUNE SOMBRE	46	13	20	2	18	4	25	1	35	4	57	9	201	33
DOLIUM	25	3			2		2				4		33	3
AMPHORE	43	3	45	5	12	1	8	1	13	1	100	4	221	15
Couvercle AMPH.											1	1	1	1
TOTAL	653	68	168	16	170	20	164	13	233	19	452	48	1840	184
MONNAIE	1												1	

Persée BY: creative commons

Tabl. V — Les céramiques fines dans les horizons 1 et 2.

		HORIZON 1						HORIZON 2		
		VOIE II				ZONE V		ZONE V		VOIE II
		I. 1A	1A	1B	I. 2A	1A	1B	1C	1D	2A
ITALIE	CONSPECTUS 7				●					●
	SERV IA				●					
	SERV IB			●						
	SERV 1C BOL			●●			●	●	●	●
	SERV II					●		●●	●	●●●●
	GOUD 27					●		●		
	MOULE ITALIE	●				●		●		
GAULE	HALT 14					●		●		
	DRAG.17A									●
	DRAG.15							●		
	DRAG.27							●	●	
	DRAG.29 A							●	●	
	DRAG.24/25							●●●	●	●●●
	RITT.1								●	
	DRAG.17 B							●		
	DRAG.15/17							●	●	●●
	DRAG.18/31							●		
Imitation à paroi oblique		○			○	○●▲▲▲▲▲		○▲		●▲
Imitation SERV. I					●○	●○				
Imitation SERV.II						●		○○		
Imitation indéterminé					▲▲▲	▲	▲			▲
Bol engobé à panse arrondie						●	●	●●●	●	●
Bol engobé à lévre en bourrelet						●				
Bol engobé à panse carénée								●●	●	
Bol à collerette interne									●	
Lagène engobée								●		
Gobelet de S.R.G., Grataloup 13			●		●					
Ampoule, Grataloup 80						●				●●
Gobelet d'ACO		●●●	●●●	●	●	●	●	●		
Gobelet d'ACO, plombifère		●			●					
Gobelet républicain, Grataloup 7		●●	●					●		
Gobelet à pâte siliceuse		▲▲▲▲		▲▲		▲▲▲			▲	▲
LA MUETTE	Grataloup 1	●●								●
LA MUETTE	Grataloup 6				●					
LA MUETTE	Grataloup 4	●●			●●					●
LA MUETTE	Grataloup 5				●					
LA BUTTE	Grataloup 8					●●				●
LA BUTTE	Grataloup 25 B							●		
LA BUTTE	Grataloup 25 A									●●●
LA BUTTE	Grataloup 33 A							●		
LA BUTTE, à engobe sablé								▲	▲	
ESPAGNE	Mayet 37/38								●	

● : bol ○ : plat ▲ : indéterminé

La céramique la plus ancienne est un tesson de campanienne B.

La sigillée compte essentiellement des productions italiques (tabl. V). Les formes les plus anciennes des services IA (fig. 81, 4), IB et IC de Haltern, ainsi qu'un bol rappelant la forme Goudineau 2 (fig. 81, 3) proviennent des couches sous la voie. Les formes les plus récentes ont été trouvées sous la maison : un plat du service II (fig. 81, 7) de Haltern produit à partir des années 9-7 avant J.-C. (Conspectus, 1990), un bol Goudineau 27 (fig. 81, 5) qui apparaît entre 10 et 8 avant J.-C. (Goudineau, 1968), un bol Haltern 14 (fig. 81, 6) produit de l'époque d'Auguste jusqu'au début du règne de Tibère (Conspectus, 1990) et un gobelet de type Aco à décor figuré portant les deux dernières lettres d'une signature ... *N N* ponctuées d'une tête (fig. 81, 1).

Les céramiques à pâte calcaire et à revêtement argileux non grésé de couleur orange à brune, produites par les ateliers de Saint-Romain-en-Gal (Desbat, Savay-Guerraz, 1986), sont présentes : imitations de sigillée, céramique engobée et céramique à paroi fine (tabl. V). Les assiettes et les bols à bord oblique (fig. 81, 10 et 12) sont majoritaires parmi les imitations qui

comprennent également des assiettes (fig. 81, 13) et des bols (fig. 81, 8 et 9) du service I de Haltern ainsi qu'une assiette à bord arrondi et lèvre à bourrelet externe (fig. 81, 11) originale pour les productions connues. Des bols hémisphériques, engobés sur l'extérieur, ont un bord rentrant (fig. 81, 15) ou une lèvre en bourrelet (fig. 81, 14). Des gobelets à panse biconique décorée de guillochis et à lèvre incurvée, Grataloup 13, et un fragment de panse d'ampoule augustéenne à pâte calcaire et engobe interne sont comptabilisés avec les céramiques à paroi fine.

La céramique à paroi fine présente les formes suivantes (tabl. V) :

• des gobelets ovoïdes à bord concave et décor barbotiné (fig. 81, 20) ou clouté sur la panse, de tradition italique, Grataloup 7, courant dans les camps de Dangstatten ;

• des gobelets d'Aco (fig. 81, 17, 18, 19, 22) à décor figuré et à décor de picots, signés *HILARUS* et *CHRISIPPUS*. Quelques fragments de panse ont un vernis plombifère. Un fragment de moule de gobelet provient de la Voie II ;

• des gobelets-tonneaux Grataloup 1, des gobelets tronconiques Grataloup 4, des pots à panse globulaire Grataloup 6 (fig. 81, 16) et des bols hémisphériques à pâte siliceuse Grataloup 5, produits dans les ateliers de la Butte à Lyon ;

• un bol hémisphérique, gris noir à pâte granitée, pourrait être issu des premières productions de l'atelier de la Muette, Grataloup 8 (fig. 81, 21). Ces bols apparaissent dans des contextes fin-Auguste, début-Tibère à Lyon, rue des Farges (Grataloup, 1988).

Ces céramiques à parois fines sont globalement datées de l'époque augustéenne, ici encore les éléments les plus récents ont été découverts sous l'emprise de la maison.

La céramique peinte est représentée par des bols, dit de Roanne, Perrichon 16 (fig. 82, 3 et 4) et un fond à pied annulaire avec un engobe blanc (fig. 82, 5) qui ont été certainement produits dans les ateliers de Saint-Romain-en-Gal.

Les plats à vernis rouge pompéien de forme Goudineau 6, à pâte rouge renfermant du mica et engobe épais orange (fig. 82, 1), et de forme Goudineau 19, à pâte typiquement campanienne et engobe rouge foncé (fig. 82, 2), sont d'origine italique et datés respectivement du Ier s. avant J.-C. et de l'époque augustéenne.

Les lampes ont une pâte calcaire avec un engobe externe marron à orange. Leur état de fragmentation permet seulement de préciser qu'il s'agit de lampes à médaillon, du type Deneauve 4 ou 5.

La céramique commune claire à pâte calcaire fine sans dégraissant (sauf pour les mortiers), cuite en mode A, correspond à la vaisselle de cuisine n'allant pas au feu. Les cruches sont majoritaires, elles présentent des types variés reconnus essentiellement sur la forme de la lèvre :

• cruche à lèvre striée à une (fig. 82, 8) ou deux anses (fig. 82, 6 et 7) suivant le diamètre de l'encolure ;

• cruche à lèvre en chapiteau dont la moulure est plus ou moins marquée (fig. 82, 10 et 11) ;

• cruche à lèvre chanfreinée (fig. 82, 12) ;

• cruche à col droit avec une lèvre en bourrelet (fig. 82, 9) ;

• lagène, forme connue en engobée.

Les pots sont du type Haltern 62, à panse globulaire avec un fond plat et une lèvre plate sur le dessus (fig. 82, 13). On compte trois mortiers qui ont une lèvre en bandeau (fig. 82, 14).

Ces cruches, pots et mortiers sont produits sur le site dans les ateliers dit «CNR» (Canal, Tourrenc, 1979), elles se retrouvent à Lyon, rue des Farges, dans des contextes datés de 30 à 10 avant J.-C. et de 1 à 10 après J.-C. (Desbat *et alii*, 1979).

La céramique commune sombre à pâte siliceuse contenant un dégraissant plus ou moins grossier, est cuite en mode B. Elle comporte principalement des vases et des plats à cuire, tournés (56 % des tessons) et non tournés (44 % des tessons).

Nous remarquons une grande variété de formes, regroupées sous des types principaux, comme les pots à panse globulaire qui ont le plus souvent un col côtelé (fig. 82, 15 à 17), les plats pour la plupart à bord droit (fig. 82, 22), des couvercles (fig. 82, 24) et deux marmites (fig. 82, 25 et 26), dont l'une à décor ondé semble être de tradition indigène. Un bord avec une pâte fine, col lisse et à lèvre en bourrelet est identifié comme un pichet (fig. 82, 18). Une cruche à bec tréflé en pâte kaolinitique est représentée par un fond (fig. 82, 19) et un fragment de bord (fig. 82, 20) qui colle avec un tesson de l'état 1C, horizon 2. Les céramiques communes sombres rouges sont minoritaires : un plat et un couvercle identiques à ceux produits en commune noire, un plat (fig. 82, 23) et une coupelle (fig. 82, 21) tournés sont originaux.

Nous comptons également trois *dolia* (fig. 82, 27).

Les amphores sont en majorité des amphores à vin. Elles proviennent d'Italie : Dressel 1 (fig. 82, 28), Lamboglia 2 du Ier s. avant J.-C. et un pilon de Dressel 2/4, d'époque augustéenne (fig. 82, 32) ; d'Espagne : Pascual 1 (fig. 82, 29) à pâte rouge et Haltern 70 ; et de Gaule : Gauloise 1 (fig. 82, 30) et amphores de Marseille, à pâte beige rosée contenant des paillettes de mica (fig. 82, 31 et 34), un bord présente un profil particulier en entonnoir avec une lèvre à un sillon (fig. 82, 33). Une amphore à huile de Bétique, Dressel 20 de type précoce (fig. 82, 35), provient de la zone V.

L'ensemble du matériel indique une occupation augustéenne précoce de cette partie du site et plus particulièrement sous la voie. Les formes en sigillée sont celles trouvées dans les camps de Dangstatten et Oberaden entre 15 et 10/9 avant J.-C. tandis qu'elles sont absentes du contexte plus récent de Haltern. La production de gobelets d'Aco et de gobelets républicains semblent s'interrompre dans la dernière décennie du

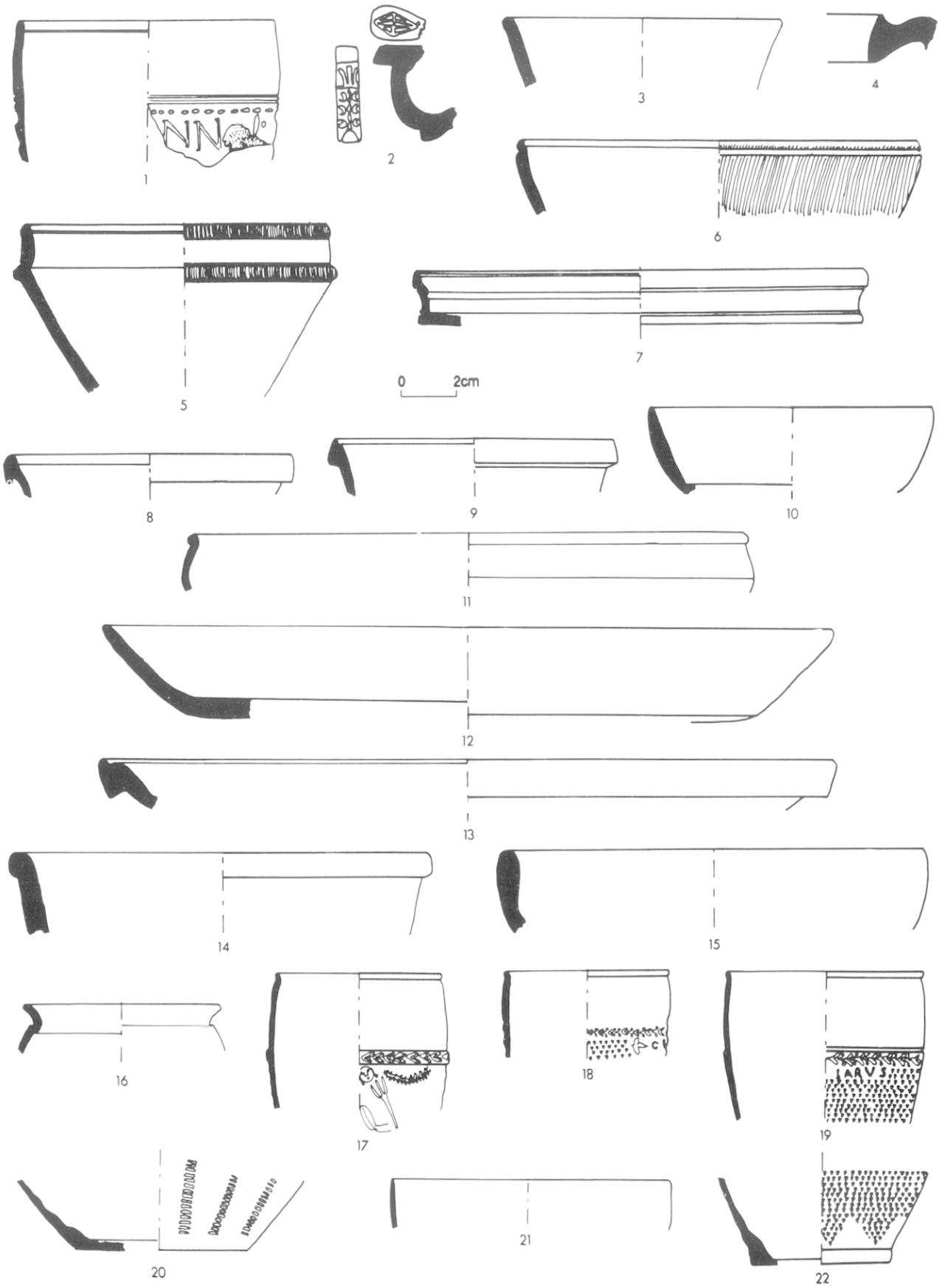

Fig. 81 — Horizon 1 : 1-7, sigillées ; 8-13, imitations de sigillées ; 14, 15, céramiques engobées ; 16-22, céramiques à paroi fine.

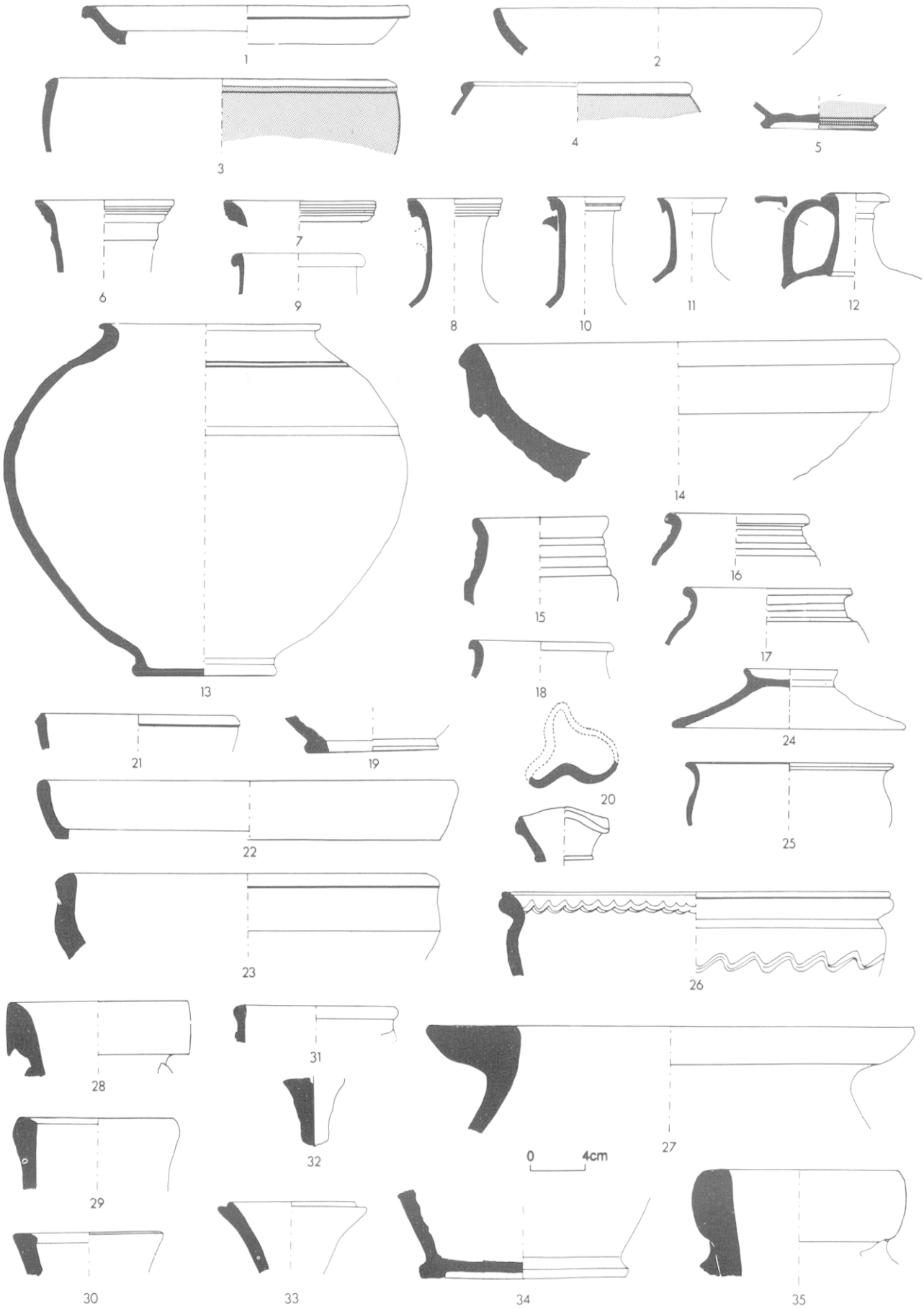

Fig. 82 — Horizon 1 : 1, 2, céramiques à vernis rouge pompéien ; 3-5, céramiques peintes ; 6-14, céramiques communes claires ; 15-26, céramiques communes sombres ; 27, *dolium* ; 28-35, amphores.

Ier s. avant J.-C. Les formes en vernis rouge pompéien et en céramique commune claire datent également du Ier s. avant J.-C. et la commune sombre non tournée est de tradition gauloise. La construction et l'occupation des installations antérieures à la première voie sont à dater au plus tôt des années 20 à 10 avant J.-C.

La présence du service II de Haltern dans des niveaux clos par des couches d'installation de la première voie permettrait de situer la création de celle-ci vers 10/8 avant J.-C., mais différents indices tendent à prouver que le matériel trouvé dans la zone V est plus récent, comme le bol gris noir en céramique à parois fines, les cruches à lèvre en chapiteau, chanfreinée, la cruche à bec tréflé. On propose donc les années 10/15 après J.-C. pour la création de la Voie II.

HORIZON 2

Il regroupe d'une part, les couches d'occupation de la première voie et différentes recharges de celle-ci (Voie II - Etat 2A) et d'autre part, des remblais correspondant à un rehaussement du terrain naturel et à l'installation d'un édicule le long de la voie (Zone V - Etat 1C et 1D).

Il a été recueilli 2567 tessons de céramiques, dont 69 % sous l'emprise de la maison (tabl. VI). Le petit mobilier comprend un peson de tisserand en terre cuite, un clou à large tête en bronze, et des objets en os : des charnières, un manche de couteau ou de miroir (Béal, 1984, type B-XVI) (fig. 83, 1) et une cuillère à parfum retaillée dans une épingle (fig. 83, 2).

Quelques fragments de verre apparaissent dans cet horizon : une coupe à godron en millefiori à fond bleu et rosette jaune et blanche, Isings 3, et un agitateur, Isings 79, du début du Ier s. après J.-C.

La céramique sigillée de la Gaule du Sud apparaît en masse à côté du matériel italique (tabl. V). Les services IC et II de Haltern, un bol Goudineau 27, un bol Conspectus 7 (fig. 84, 2) et un gobelet à décor moulé

Tabl. VI — Horizon 2.

	ZONE V				VOIE II		HORIZON 2	
	ETAT 1C		ETAT 1D		ETAT 2A			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
SIGILLEE	79	13	32	7	83	14	**194**	**34**
C.ENGOBEE	30	5	10	3	2	1	**42**	**9**
IMITATION	41		10		19		**70**	
C.à DECOR MOULE	1						**1**	
C.à PAROI FINE	20	4	5	3	25	5	**50**	**12**
C.PLOMBIFERE			1				**1**	
LAMPE	9	4	5	3	27	7	**41**	**14**
C.PEINTE	12	1			2		**14**	**1**
V.R.P.	4	3	6		7	2	**17**	**5**
COMMUNE CLAIRE	745	43	174	15	316	18	**1235**	**76**
COMMUNE SOMBRE	168	16	41	9	140	20	**349**	**45**
DOLIUM	11		10		3		**24**	
AMPHORE	278	11	84	2	166	1	**528**	**14**
Couvercle AMPH.					1		**1**	
TOTAL	**1398**	**100**	**378**	**42**	**791**	**68**	**2567**	**210**
VERRE	1		4	1	1		**6**	**1**

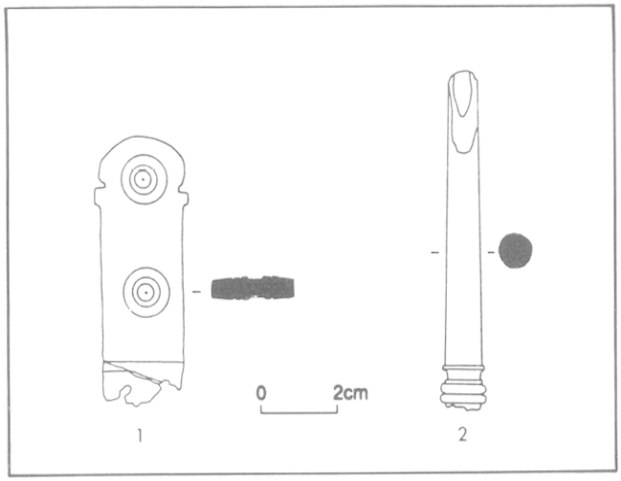

Fig. 83 — Horizon 2.
Mobilier en os : 1, manche ; 2, cuillère à parfum.

(fig. 84, 1) sont déjà présents dans l'horizon précédent. On a les formes Haltern 14, Drag. 17A (fig. 84, 6), Drag. 15, Drag. 27 (fig. 84, 11), Drag. 24/25 (fig. 84, 3 à 5) et Drag. 29A (fig. 84, 16) produites en Gaule du Sud dès la fin de l'époque augustéenne et Ritt. 1 (fig. 84, 12), Drag. 17B (fig. 84, 7), Drag. 15/17 (fig. 84, 8) et Drag. 18/31 (fig. 84, 13) sous Tibère. Deux fonds estampillés (fig. 84, 9 et 10) sont attribués aux potiers de La Graufesenque, *AQUITANUS* et *LABIO* de la période Claude-Néron (Oswald, 1983). Une large coupe à pâte rosée avec un fin dégraissant clair (fig. 84, 14) et un gobelet (fig. 84, 15) n'ont pu être identifiés.

En plus du mobilier à pâte calcaire et à engobe argileux non grésé présenté dans le premier horizon, comme les assiettes à bord droit (fig. 85, 1) et les bols engobés (fig. 85, 3), on peut répertorier un plat imitant le service II de Haltern (fig. 85, 2), un bol à panse carénée (fig. 85, 4), un vase à collerette interne (fig. 85, 5) et une anse de lagène.

Les parois fines, à pâte calcaire et engobe sablé, produites par les ateliers de la Butte à Lyon apparaissent : des bols hémisphériques intégralement sablés, Grataloup 25A (fig. 85, 6 et 7), ou avec une lèvre en bandeau non sablé, Grataloup 25B (fig. 85, 9), ainsi que des pots à lèvre simple légèrement concave, Grataloup 33A (fig. 85, 8 et 10). Une forme basse à engobe orange grésé, Mayet 37 ou 38, produite en Espagne, est également présente dans ce contexte.

Les lampes, très fragmentaires, sont à médaillon du type Deneauve 4/5 (fig. 85, 11), le disque de l'une d'entre elles est décorée d'un gladiateur.

Les assiettes à vernis interne rouge pompéien sont identiques à celles déjà présentes dans l'horizon 1 (fig. 86, 2 à 4).

Un bol à col lisse Perrichon 14 (fig. 86, 1), en céramique peinte, coexiste avec des bols de Roanne.

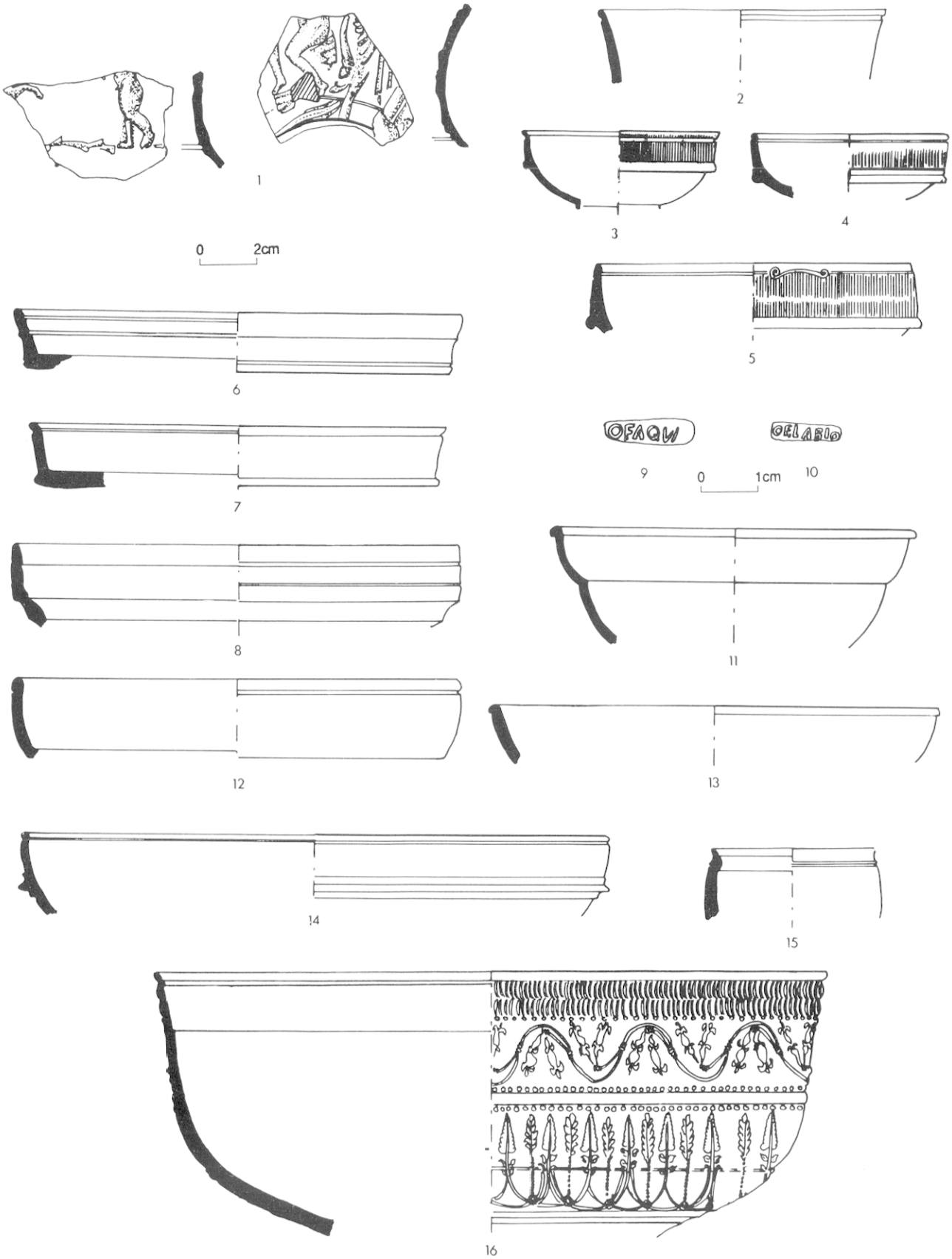

Fig. 84 — Horizon 2 : 1-16, sigillées.

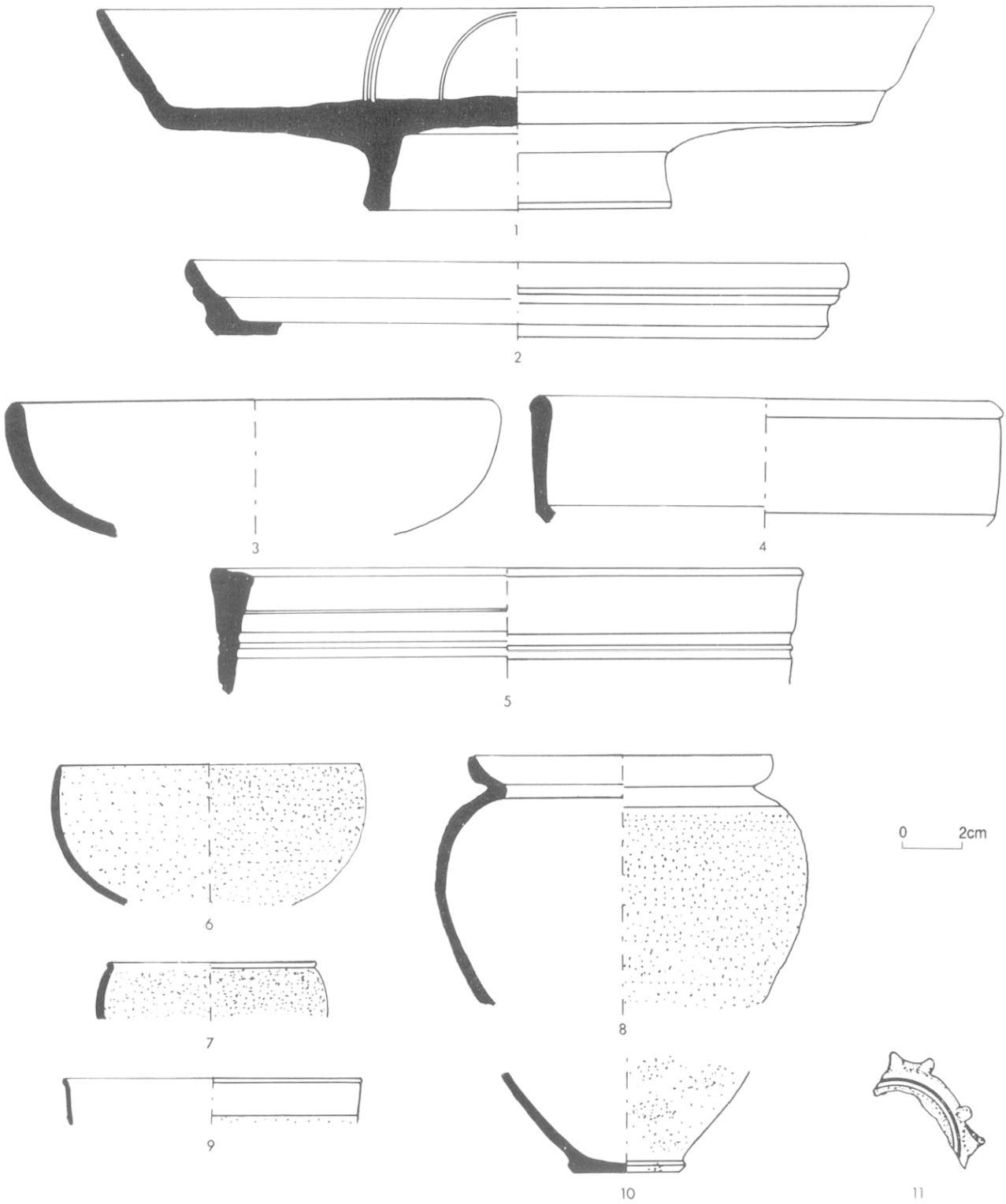

Fig. 85 — Horizon 2 : 1, 2, imitations de sigillées ; 3-5, céramiques engobées ; 6-10, céramiques à paroi fine ; 11, lampe.

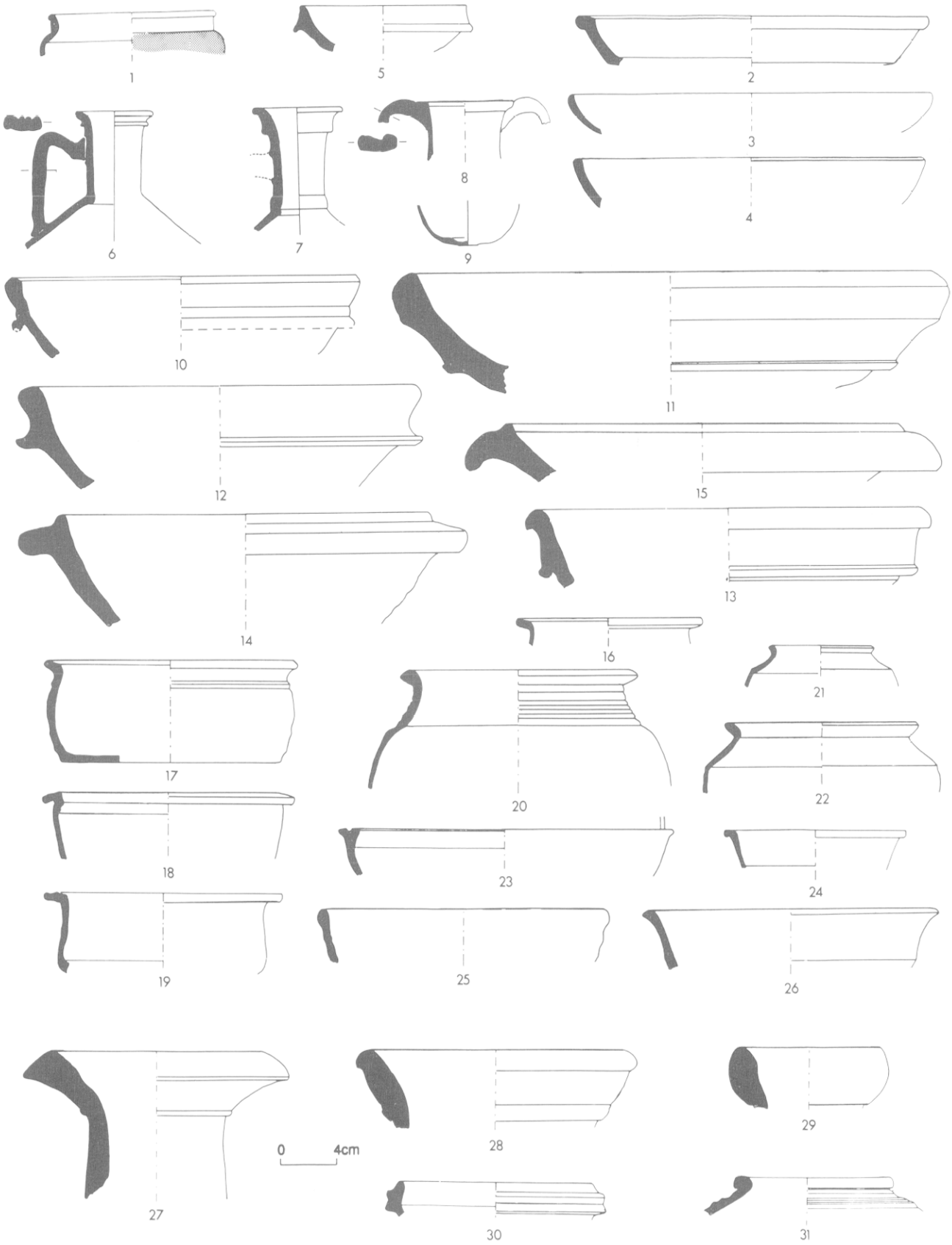

Fig. 86 — Horizon 2 : 1, céramique peinte ; 2-4, céramiques à vernis rouge pompéien ; 5-15, céramiques communes claires ; 17-26, céramiques communes sombres ; 27-31, amphores.

La vaisselle de cuisine à pâte calcaire comprend des cruches, quelques pots Haltern 62, une forte proportion de mortiers, une coupelle à lèvre en bandeau (fig. 86, 5) et un fond de fiole (fig. 86, 9). Le nombre de cruches à lèvre striée à 1 ou 2 anses diminuent tandis que celui des cruches à lèvre en chapiteau (fig. 86, 6 et 7) augmentent. Des cruches à col tronconique avec deux anses attachées sous une lèvre en bourrelet, apparaissent (fig. 86, 8). Les mortiers avec une lèvre en bandeau qui offrent de nombreuses variantes (fig. 86, 10 à 13) sont majoritaires par rapport aux mortiers à lèvre pendante (fig. 86, 14 et 15) également hétérogènes.

La vaisselle en commune sombre est présente sous forme tournée et non tournée sans que nous puissions préciser ce qui correspondrait à du matériel résiduel. La diversité des pâtes est appréciable. Elles sont, en majorité, assez grossières et quelques-unes contiennent du mica, mais on rencontre également des pâtes fines, assez épurées, et des pâtes kaolinitiques. On retrouve les mêmes pots à cuire (fig. 86, 20) et les mêmes plats (fig. 86, 24 à 26) que dans l'horizon précédent avec également des pots à épaule carénée (fig. 86, 21 et 22) et un plat avec un sillon sur la lèvre (fig. 86, 23). Les marmites tournées à lèvre plate, et panse carénée (fig. 86, 18 et 19) apparaissent ainsi qu'un pied de marmite tripode, une marmite non tournée (fig. 86, 17) est certainement résiduelle. Les bords de pichets (fig. 86, 16) ont une pâte fine, et les fonds avec une pâte kaolinitique sont associés aux cruches à bec tréflé.

Les pâtes des amphores Dressel 2/4 révèlent des origines italiques et gauloises. Les amphores à saumure Dressel 7/11 apparaissent avec des pâtes soit blanchâtre avec un fin dégraissant noir (fig. 86, 28), soit beige rosé avec des fragments de tuile (fig. 86, 27). Les Dressel 20 (fig. 86, 29) sont également présentes. Un bord d'amphorette à panse cannelé avec une pâte siliceuse marron-rouge (fig. 86, 31) et un bord à lèvre moulurée (fig. 86, 30), une anse et un fond plat avec une pâte micacée et un engobe blanc sont deux formes non identifiées.

L'arrivée massive de la sigillée de la Gaule du Sud et la présence de céramique à engobe sablé indique une occupation de l'époque Tibère-Claude. Le reste de la céramique fine n'apporte aucune indication complémentaire, il s'agit essentiellement du matériel produit à l'époque augustéenne et certainement encore en usage sous Tibère et Claude, le matériel le plus récent (un tesson à décor moulé d'Aoste) reste très ponctuel, il s'agit certainement d'une contamination.

HORIZON 3

Ce contexte correspond à la construction du collecteur (Voie II - Installation Etat 2B), au rehaussement de la Voie II (Voie II - Etat 2B) et à l'établissement du premier état des boutiques sous la maison aux Cinq Mosaïques (Zone V - Installation Etat 2A et Etat 2A). L'installation de débouchés d'égouts lors de la construction du collecteur implique une contemporanéité des faits établis dans la zone V et dans la Voie II.

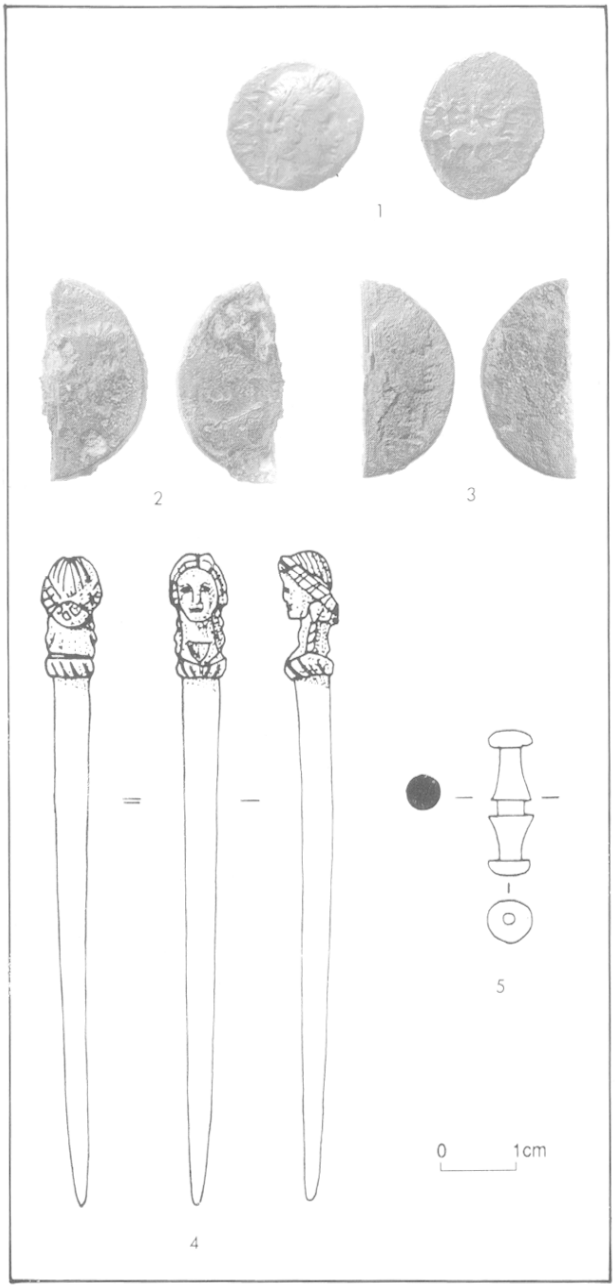

Fig. 87 — Horizon 3.
Mobilier diver : 1, denier d'Auguste ; 2, 3, demi-as de Nîmes ; 4, épingle en os ; 5, élément de ceinture en os.

Les quatre monnaies découvertes, proviennent de la voie :

- un denier d'Auguste frappé à Lyon en 8 avant J.-C. (RIC 199) (fig. 87, 1) ;
- un demi-as en bronze, illisible ;
- un demi-as de Nîmes frappé entre 8 et 3 avant J.-C. (Giard type 2) (fig. 87, 2) ;
- un demi-as de Nîmes frappé entre 28 avant J.-C. et 14 après J.-C. (fig. 87, 3).

Les remblais contiennent des éléments de construction : fragments de tuiles et un fragment de tuyau en terre cuite, des morceaux de placages et des tesselles en calcaire, ainsi que du petit mobilier en bronze et en os. Trois anneaux, deux boîtes à sceaux et une épingle sont en bronze ; un élément de ceinture (Béal, 1983, n° 745) (fig. 87, 5), un dé et une aiguille sont en os. Le sommet d'une épingle en os est orné d'un buste féminin (fig. 87, 4) ; la coiffure, formée de deux bandeaux de part et d'autre de la face qui se rejoignent en un chignon serré sur la nuque, rappelle les portraits de *Feronia* sur les monnaies d'Auguste. Les premiers exemplaires de ce type d'épingle sont datés de l'époque Claude-Néron (Béal, 1983, p. 228).

La vaisselle en verre présente cinq formes produites de l'époque d'Auguste à celle de Néron : un col de flacon Isings 26 (fig. 88, 1) ; un fond de plat cylindrique en verre translucide vert Isings 22 (fig. 88,

Tabl. VII — Horizon 3.

	ZONE V				VOIE II				HORIZON 3	
	I. ETAT 2A		ETAT 2A		I. ETAT 2B		ETAT 2B			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
CAMPANIENNE	1								1	0
SIGILLEE	83	26	44	14	16	4	8	2	151	46
C.ENGOBEE	9	3	1		1	1			11	4
IMITATION	2	1	12	5	3	2	5	1	22	9
TERRA NIGRA			1	1					1	1
C.à DECOR MOULE	2								2	0
C.à PAROI FINE	50	12	13	6	6	3			69	21
C.PLOMBIFERE			1		1	1			2	1
LAMPE	21	10	10	7	11	5			42	22
C.PEINTE	1	1							1	1
V.R.P.	9	3	3		2				14	3
COMMUNE CLAIRE	410	16	249	22	91	6	35	2	785	46
COMMUNE SOMBRE	205	32	93	11	19	3	11	2	328	48
DOLIUM			10		4	2	5		19	2
AMPHORE	157	5	78	8	58	3	28	4	321	20
Couvercle AMPH.	1	1							1	1
TOTAL	950	108	503	72	207	27	87	11	1747	218
VERRE	15	4	2		1		1	1	19	5
MONNAIE					1		3		4	

Tabl. VIII — La céramique sigillée dans les horizons 3 à 7.

	HORIZON 3		HORIZON 4		HORIZON 5		HORIZON 6		HORIZON 7	
	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II
ITALIQUE	●		●			●	●			
DRAG.27	●●●●		●●●●●●		●●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●	●	●○	●	
DRAG.29 A	●●									
DRAG.24/25	●●●●●●○	●	●●●○ ●●●●●●●●○		●●●●●● ●●●●●●●●●●	●●	●●●		●	
DRAG 11			●							
RITT.1			●							
RITT 9	●●	●	●		●●●●●●●●●●	●	●●			●●
RITT 8	●●●●●●	●	●●●●●●●●●		●●●●●●○	●●	●	●		
HERMET 31	●●									
DRAG.17 A						●				
DRAG.15	●●		●		●●●●●●●	●●●	●	●	●	●
DRAG.15/17	●●●●●●●●	●	●●●●●●●●○		●●●●●○ ●●●●●●●●●●	●●●	●●●●	●●		
DRAG.18/31	○		●●●●●●●●○ ●●●●●●●●●●		●●●●●●●○○ ●●●●●●●●●●	●●●	●●●●●●●●	●●●	●●●●●	●
RITT 12	●○	●●	●●●		●●●●●●●		●	●	●	
DRAG 29 B	●●		●●●	●	●●●●●●	●●	●●	●		●
DRAG 4/22			●●	●	●	●●●	●●	●	●	●
HERM 12			●●			●				●●
DRAG 35/36			●●			●	●●●	●●●		
DRAG 33					●●●	●	●●●	● ●●●●●●●●●●		●
DECH 57					●	●				●
DRAG 30					●	●●●	●	●		
DRAG 37						●	●●	●●		●
HERM 90/5					●	●	●●●			
DECH 67							●			
DRAG 38 ou CURLE 11								●		●
DRAG 44										○
DECH 72							●●	●		
CURLE 15										●
HERM 24									●	

● : Gaule du Sud ○ : Gaule du Centre

Tabl. IX — La céramique à parois fines dans les horizons 3 à 7.

	HORIZON 3		HORIZON 4		HORIZON 5		HORIZON 6		HORIZON 7	
	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II	ZONE V	VOIE II
Gobelet S.R.G., Grat. 13					●					
Ampoule, Grataloup 80	●		●		●●		●		●	
Gobelet d'ACO		●								
Gobelet d'ACO, plombifère		●								
Gobelet républicain, Grataloup 7			●					●		
Gobelet à pâte siliceuse	▲	▲								
LA MUETTE Grataloup1			●							
LA MUETTE Grataloup 4			●			●●●				
LA MUETTE Grataloup 5					●					
LA BUTTE Grataloup 25A	●●●●●									
LA BUTTE Grataloup 25B/C			●●		●●●					
LA BUTTE Grataloup 26					●					
LA BUTTE Grataloup 28					●					
LA BUTTE Grataloup 29	●				●					
LA BUTTE Grataloup 33	●●●		●●●●		●●●●●●	●				
LA BUTTE Grataloup 31	●		●		●●					
LA BUTTE Grataloup 32A/B			●●							
LA BUTTE Grataloup 35			●		●●●	●				
LA BUTTE Grataloup 34								●		
LA BUTTE Grataloup 44					●●●					
LA BUTTE engobe sablé	▲▲		▲▲▲▲				▲		▲	
LA BUTTE engobe lisse							▲			
Petit pot à onguent, Grataloup 76			●		●	●				
Coquille d'oeuf, Mayet 34	●●●				●	●●		●	●	
ESPAGNE Mayet 37/38			●		●●●			●		
GAULE CENTRE Couvercle engobé	●●				●●●●●					
GAULE CENTRE gobelet ovoïde								●		
Grataloup 60							●			
PLOMBIFERE, Gaule du Centre			●●●		●●			●		
PLOMBIFERE, italique										●●
METALESCENTE										●

▲ : forme indéterminée

2) ; un fragment de panse de coupe à godron en millefiori Isings 3 ; une anse plate de bouteille en verre bleu pouvant se rapporter à la forme Isings 50 ; et une coupe Isings 44 avec anses en verre bleuté (fig. 88, 3).

Quatre vingt trois pour cent des tessons et 82 % des formes de céramiques proviennent des boutiques, ces proportions peuvent être répercutées sur chaque catégorie de céramique (tabl. VII).

La sigillée provient essentiellement de la Gaule du Sud mais on note une timide apparition des productions de la Gaule du Centre à engobe non grésé (tabl. VIII). La forme italique, Goudineau 18 (fig. 88, 4), est résiduelle. Les formes Drag. 27 (fig. 88, 13) , Drag. 29A, Drag. 24/25 (fig. 88, 14), Drag. 15, Ritt. 8 (fig. 88, 9), Hermet 31 (fig. 88, 6 et 7), Drag. 15/17 (fig. 88, 10 et 11) de la Gaule du Sud apparaissent dès l'époque tibérienne ; deux d'entre elles portent une estampille de La Graufesenque : *BASSVS* (fig. 88, 12) qui a produit de la période de Tibère jusqu'au début de la période de Vespasien et *PRIVA(TUS)* (fig. 89, 2) des époques de Néron et de Vespasien (Oswald, 1983). On rencontre également des formes claudiennes Drag. 29B (fig. 89, 1), Ritt. 12 (fig. 88, 16) et une estampille *MASCULUS* (fig. 89, 3), datée de 40 à 75 après J.-C. de la Gaule du Sud. Une assiette Drag. 18/31 (fig. 88, 8), un fond de plat, un bol Drag. 24/25 et une coupe Ritt. 12 (fig. 88, 15) à pâte micacée et engobe orangé non grésé sont des productions de la Gaule du Centre du Ier s. après J.-C.

Un bol du type Drag. 24/25 (fig. 89, 4) à pâte calcaire et engobe orange non grésé est une imitation de sigillée qui provient certainement des ateliers d'Aoste (Laroche, 1987).

Les parois fines sont en majorité des productions lyonnaises de l'atelier de la Butte (tabl. IX). Les bols hémisphériques, Grataloup 25 B et C, ont une lèvre à bandeau lisse ou marqué de fines moulures (fig. 89, 9 et 10) et certains ont un décor de pastilles sur la panse Grataloup 29 ; ces formes sont usuelles dans des contextes des années 40/50 à 60/70 après J.-C. Les gobelets ovoïdes Grataloup 33 ont une lèvre moulurée (fig. 89, 5 et 8). Une coupe tripode Grataloup 31 a un engobe lisse (fig. 89, 6) . On recense également des fonds de gobelets «coquille d'œuf», Mayet 34, soit à pâte rouge et extérieur noir (fig. 89, 12), soit à pâte blanc cassé (fig. 89, 11) de l'époque de Claude-Néron. La présence de mica dans la pâte et l'engobe des couvercles (fig. 89, 7) indiquerait une production de la Gaule du Centre.

Les plats Goudineau 15/16 à vernis interne pompéien et un couvercle sans engobe (fig. 90, 2) sont d'origine campanienne. Un plat creux à bord droit (fig. 90, 1) pourvu d'une pâte rouge contenant un fin dégraissant noir et d'un vernis interne orange est certainement d'origine italique.

Un bord de bol en terra nigra (fig. 90, 3), rappelant le type Haltern 7A, a une pâte kaolinitique et un aspect externe gris lissé.

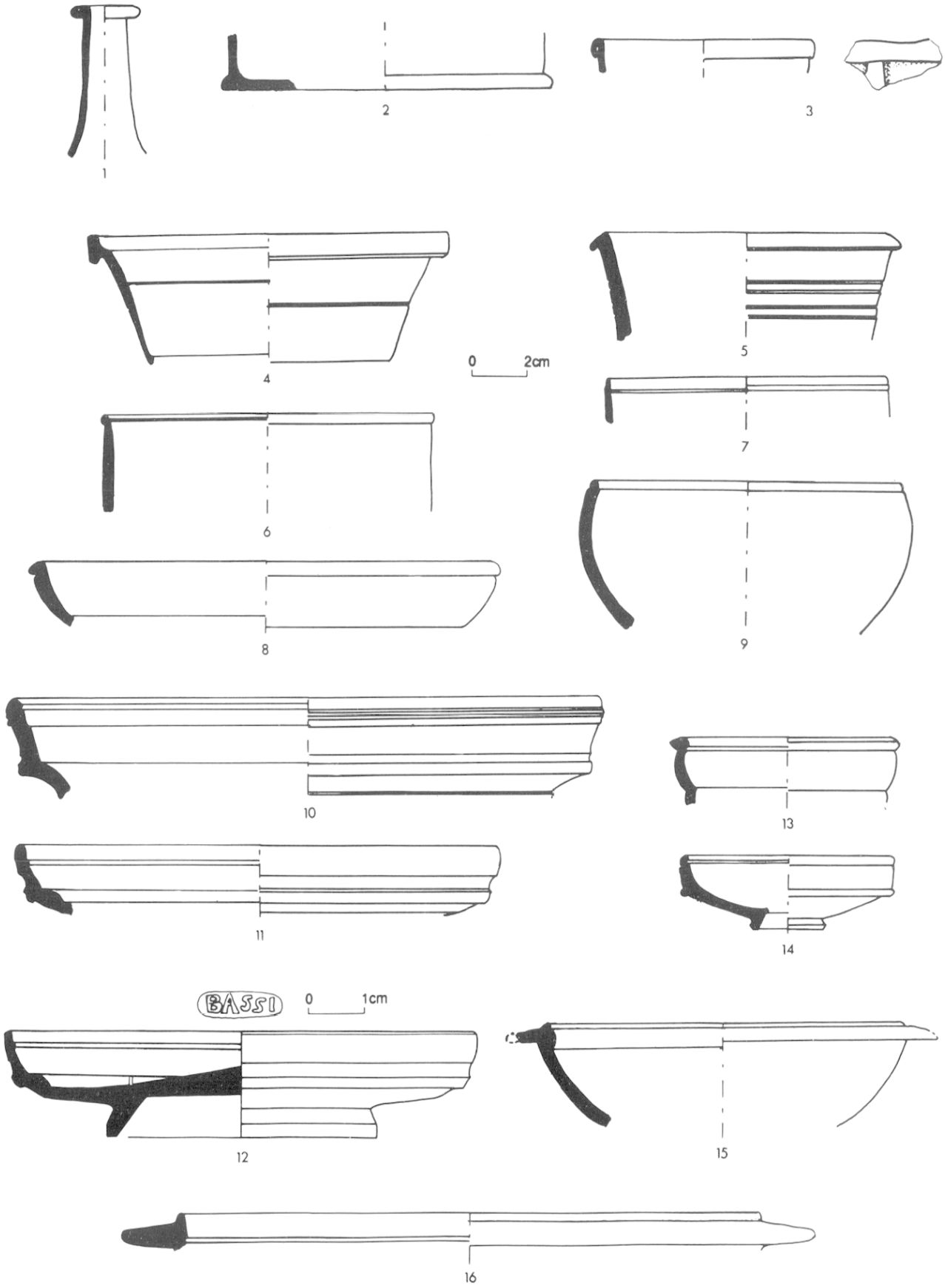

Fig. 88 — Horizon 3 : 1-3, verre ; 4-16, sigillées.

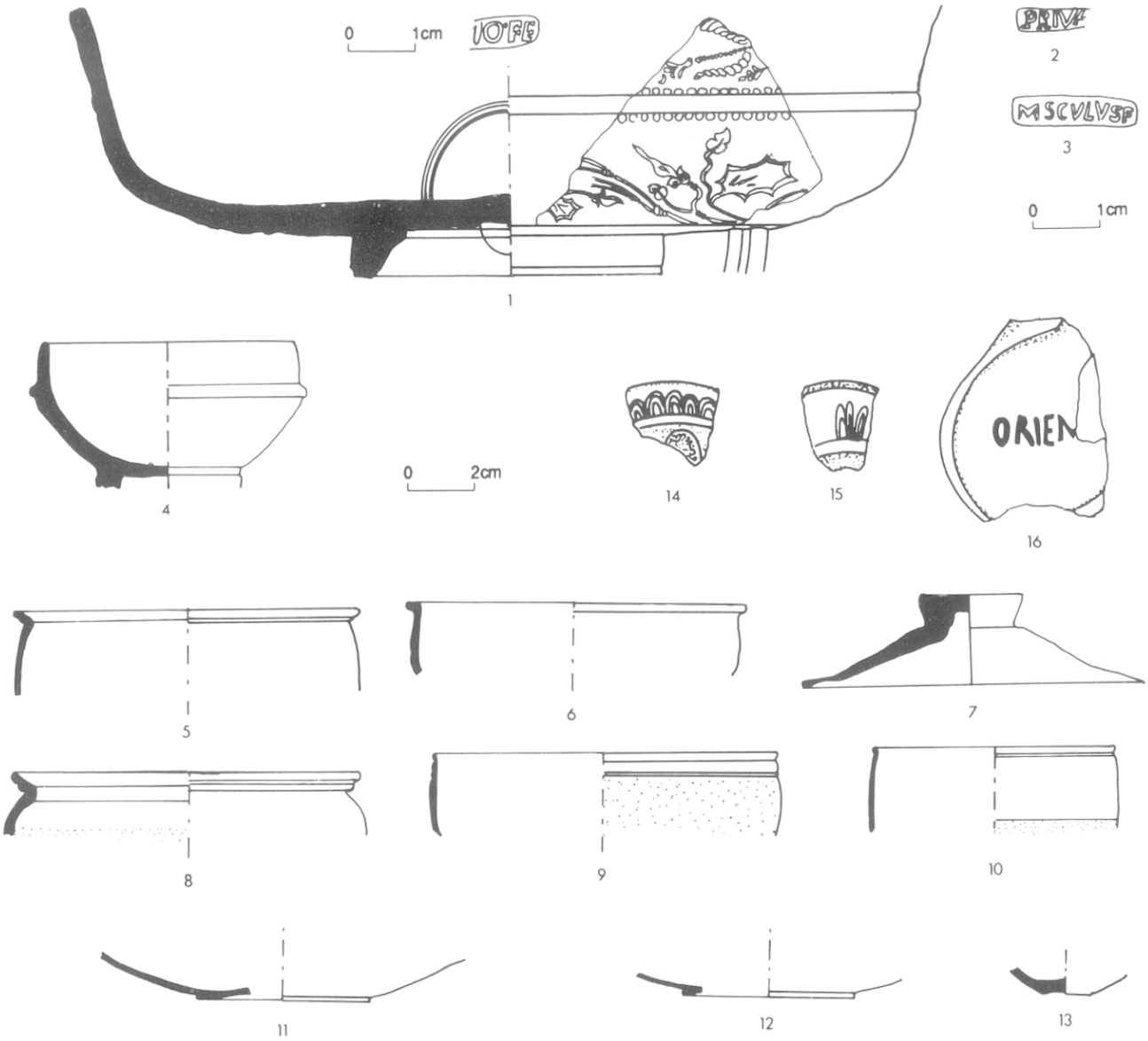

Fig. 89 — Horizon 3 : 1-3, sigillées ; 4, imitation de sigillée ; 5-13, céramiques à paroi fine ; 14-16, lampes.

Des fragments de disque de lampe à médaillon, qui présentent un bandeau arrondi déversé vers l'extérieur (fig. 89, 14 et 15), rappellent les lampes à bec arrondi du type Deneauve 6/8. Un fond de lampe de Firme à pâte siliceuse rouge orangé sans engobe est signé *ORIEN(TUS)* (fig. 89, 16). Ces deux derniers types de lampes sont datés des années 45/60 après J.-C. (Bergès, 1989).

Deux nouvelles formes de cruches en commune claire sont recensées : l'une à lèvre droite avec 2 anses (fig. 90, 4) et l'autre à lèvre en cupule. Un bord de cruche (fig. 90, 5), une coupelle (fig. 90, 6), et un fond d'amphorette (fig. 90, 7) sont des formes originales de céramique à pâte fine calcaire.

En commune sombre, les pots à col côtelé (fig. 90, 9 et 10) ou à épaule carénée (fig. 90, 11) et les couvercles sont majoritaires ; les plats (4 formes), dont 2 à bord droit (fig. 90, 12), et 2 cruches à bec tréflé complètent l'échantillonnage.

Les amphores Gauloises 3 (fig. 90, 16 et 17) apparaissent dans cet horizon. Les amphores à huile de Bétique (fig. 90, 13) ont un profil claudien (Martin-Kilcher, 1987), un opercule (fig. 90, 18) peut leur être associé. Un bord (fig. 90, 14), avec une pâte beige rosé renfermant du mica et un engobe blanchâtre, est certainement une production gauloise. L'anse torsadée (fig. 90, 15) est à rapprocher du bord d'amphorette à panse cannelée de l'horizon 2 (fig. 86, 31).

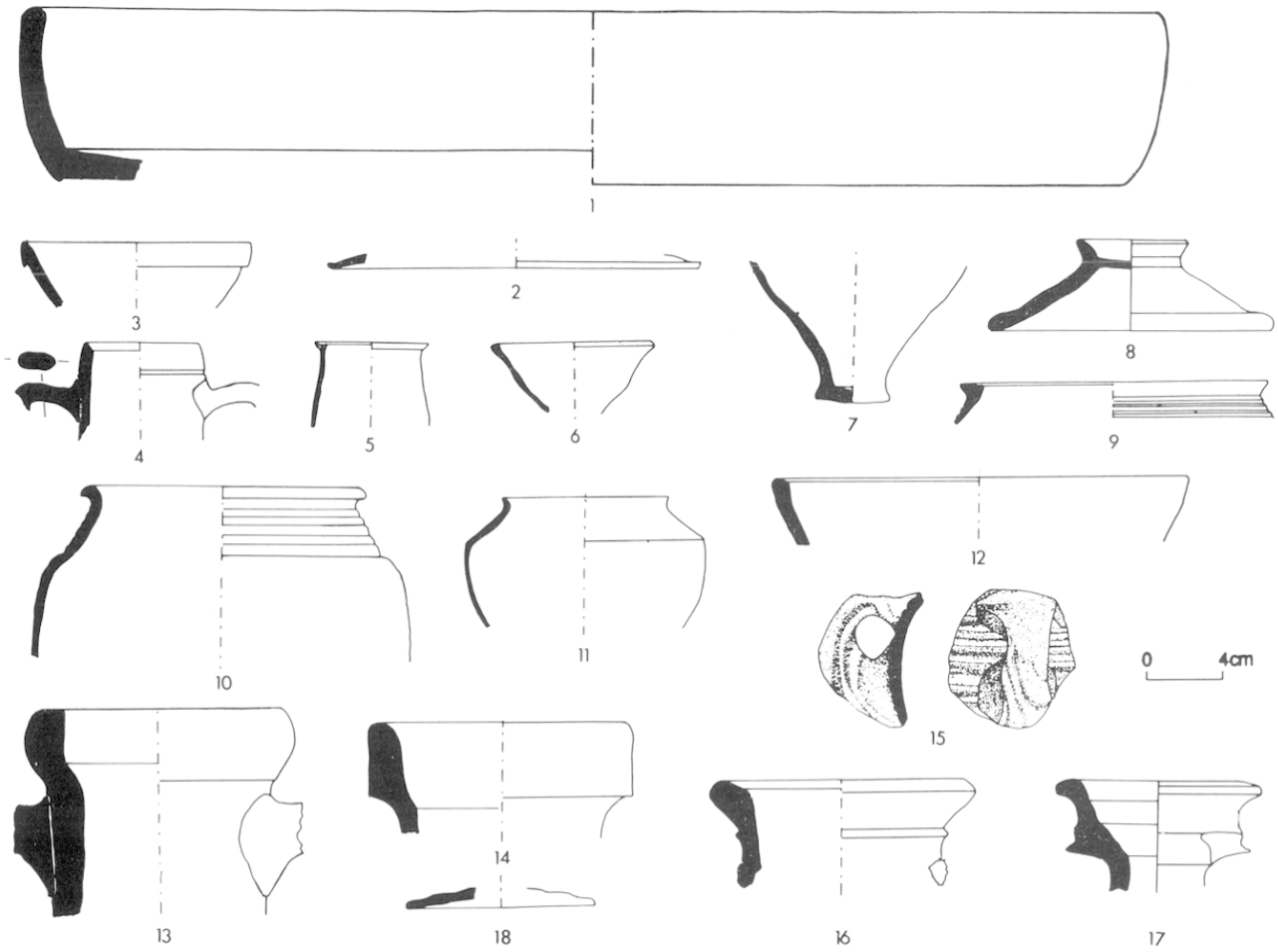

Fig. 90 — Horizon 3 : 1, 2, céramiques à vernis rouge pompéien ; 3, terra nigra ; 4-7, céramiques communes claires ; 8-12, céramiques communes sombres ; 13-18, amphores.

Cet horizon est caractérisé par l'apparition des formes claudiennes de sigillée, de parois fines et de lampes. L'estampille de l'époque néronienne, nous donne un *terminus post quem* du milieu du Ier s. En se référant uniquement à la date d'apparition de la céramique, nous devons dater les boutiques des années 40-50 après J.-C., les céramiques les plus récentes provenant des couches d'installation de cet état. Il est toutefois certain que le faciès céramique est plus représentatif du début de la seconde moitié du Ier s. après J.-C. Il faut noter l'apparition de la sigillée de la Gaule du Centre, de la terra nigra, des productions d'Aoste et de Gauloises 3.

HORIZON 4

Cette phase comprend la reconstruction des boutiques (Zone V - Installation Etat 2B), leur occupation (Zone V - Etat 2B) et des aménagements ponctuels dans celles-ci (Zone V - Etat 2C), ainsi que la pose de tuyaux en bois et la création d'une nouvelle voie (Voie II - Etat 2C). Il n'y a pas de relation stratigraphique directe entre l'évolution des bâtiments sous la maison aux Cinq Mosaïques et les aménagements de la voie, mais un rehaussement parallèle des niveaux.

Le matériel provient essentiellement des boutiques : 89 % de tessons et 93 % des formes sur l'ensemble des céramiques, de 97 à 100 % pour les formes de céramiques fines (tabl. X).

Les deux monnaies trouvées dans les boutiques et celle provenant du sondage de la voie sont des As posthumes d'Auguste (fig. 91, 1-3). Ils ont été frappés à Rome sous Tibère entre les années 22/23 à 30 après J.-C. (RIC 84, n°s 80 et 81) ; ou 31 à 37 après J.-C. selon Giard (1976, vol. II, n° 131 à 135, p. 54).

Un piton et une lame en fer, des anneaux et un élément de phalères en bronze (fig. 91, 5) ainsi qu'une lame de tisserand en os (Béal, 1985, n° 1323) (fig. 91, 4) proviennent des boutiques.

La vaisselle en verre comprend : deux coupes à godrons Isings 3, un fragment de lèvre en verre bleu issu certainement d'une bouteille, un bord de coupe Isings 2 et un fond en verre translucide qui peut se rapporter à l'urne Isings 67 (fig. 93, 1), enfin, un cylindre creux ovalisé, de 0,5 à 0,6 cm de diamètre, cassé aux deux extrémités, en verre transparent.

Tabl. X — Horizon 4.

	ZONE V								VOIE II		HORIZON 4	
	I. ETAT 2B		ETAT 2B		ETAT 2C		Egout M48		ETAT 2C			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
CAMPANIENNE	1										1	
SIGILLEE	34	7	178	46	43	11	11	5	7	2	273	71
C.ENGOBEE	2		16	3							18	3
IMITATION	6	2	9	3	1				1		17	5
TERRA NIGRA	1		2								3	
C.à DECOR MOULE	7		3	3	2	1					12	4
C.à PAROI FINE	5	1	39	17	16	4	7	1	3	1	70	24
C. PLOMBIFERE	18	2			5	1					23	3
LAMPE	1		31	12	3	3			3	1	38	16
C.PEINTE	3	1	3	1	1						7	2
V.R.P.			7	3	4	1					11	4
COMMUNE CLAIRE	158	5	785	29	164	8	60	5	88	3	1255	50
COMMUNE SOMBRE	49	11	370	49	41	6	46	3	15	4	521	73
AMPHORE	114	7	408	10	108	3	23	8	225	8	878	36
Couvercle AMPH.	1	1							1	1	2	2
C. INDETERMINEE			1		10						11	
TOTAL	400	37	1852	176	398	38	147	22	343	20	3140	293
VERRE			20	6	8		7		1		36	6
MONNAIE			2						1		3	

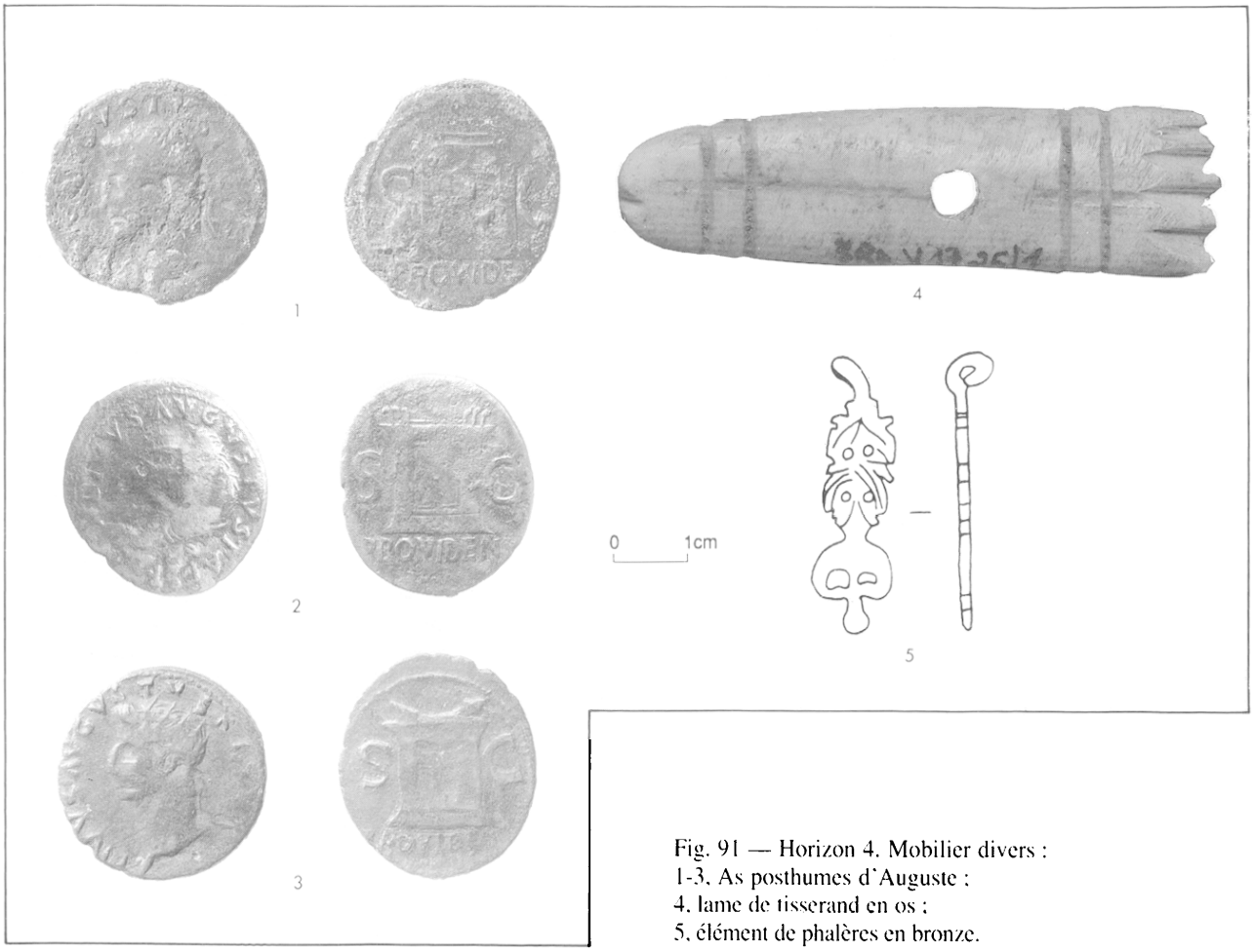

Fig. 91 — Horizon 4. Mobilier divers :
1-3. As posthumes d'Auguste ;
4. lame de tisserand en os ;
5. élément de phalères en bronze.

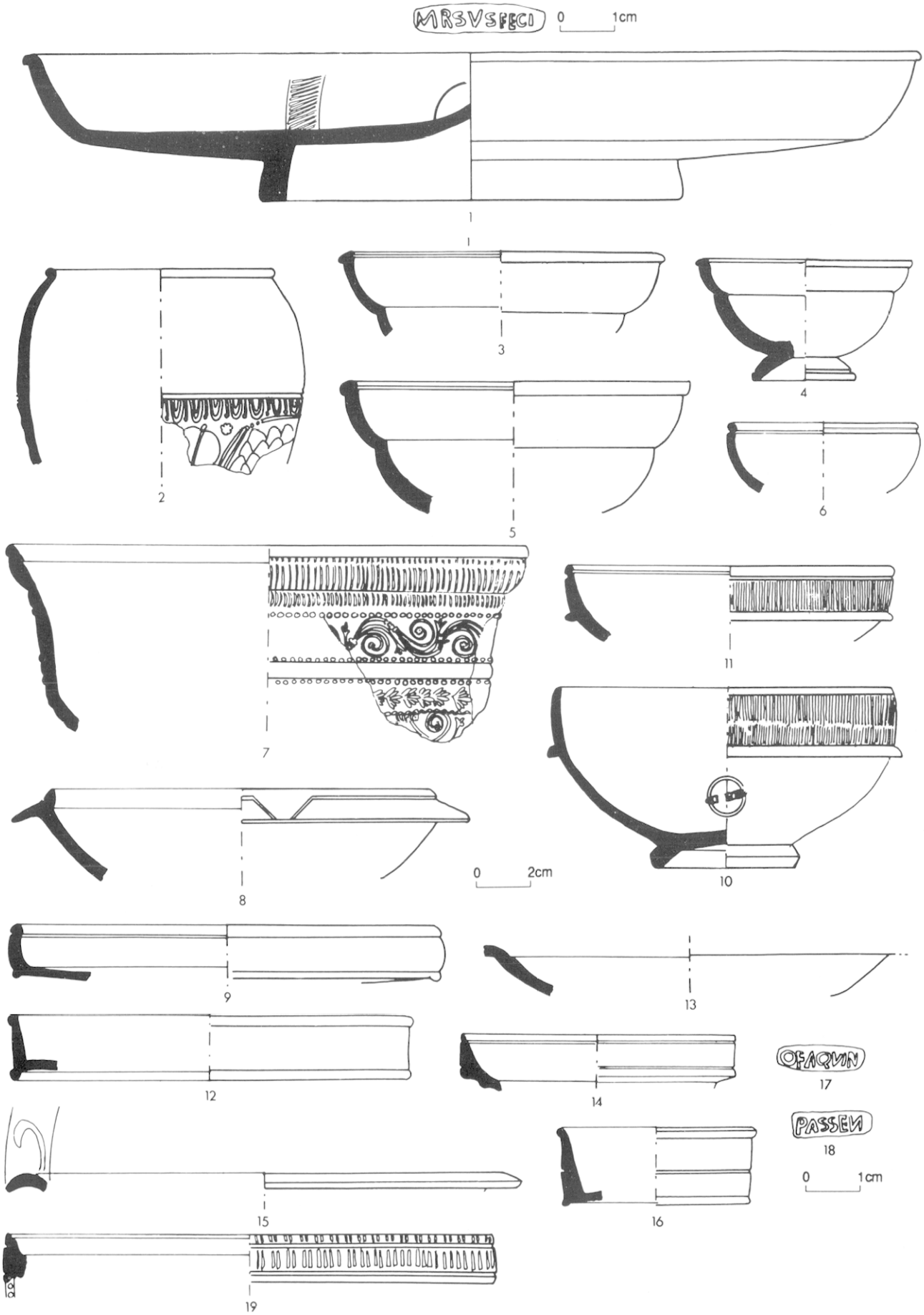

Fig. 92 — Horizon 4 : sigillées.

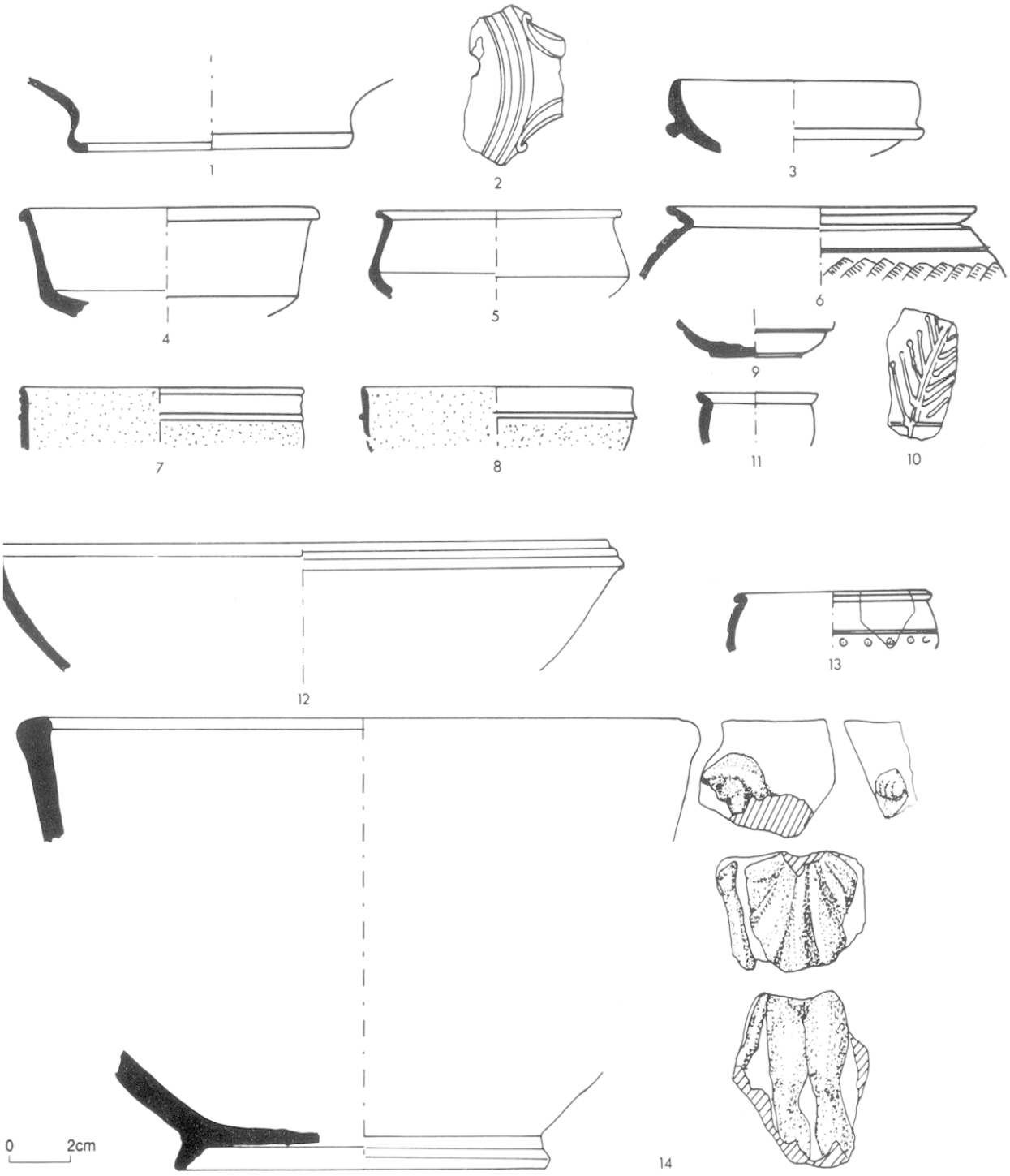

Fig. 93 — Horizon 4 :
1, verre ; 2, lampe ; 3, imitation de sigillée ; 4-11, céramiques à paroi fine ; 12-14, céramiques à vernis plombifère.

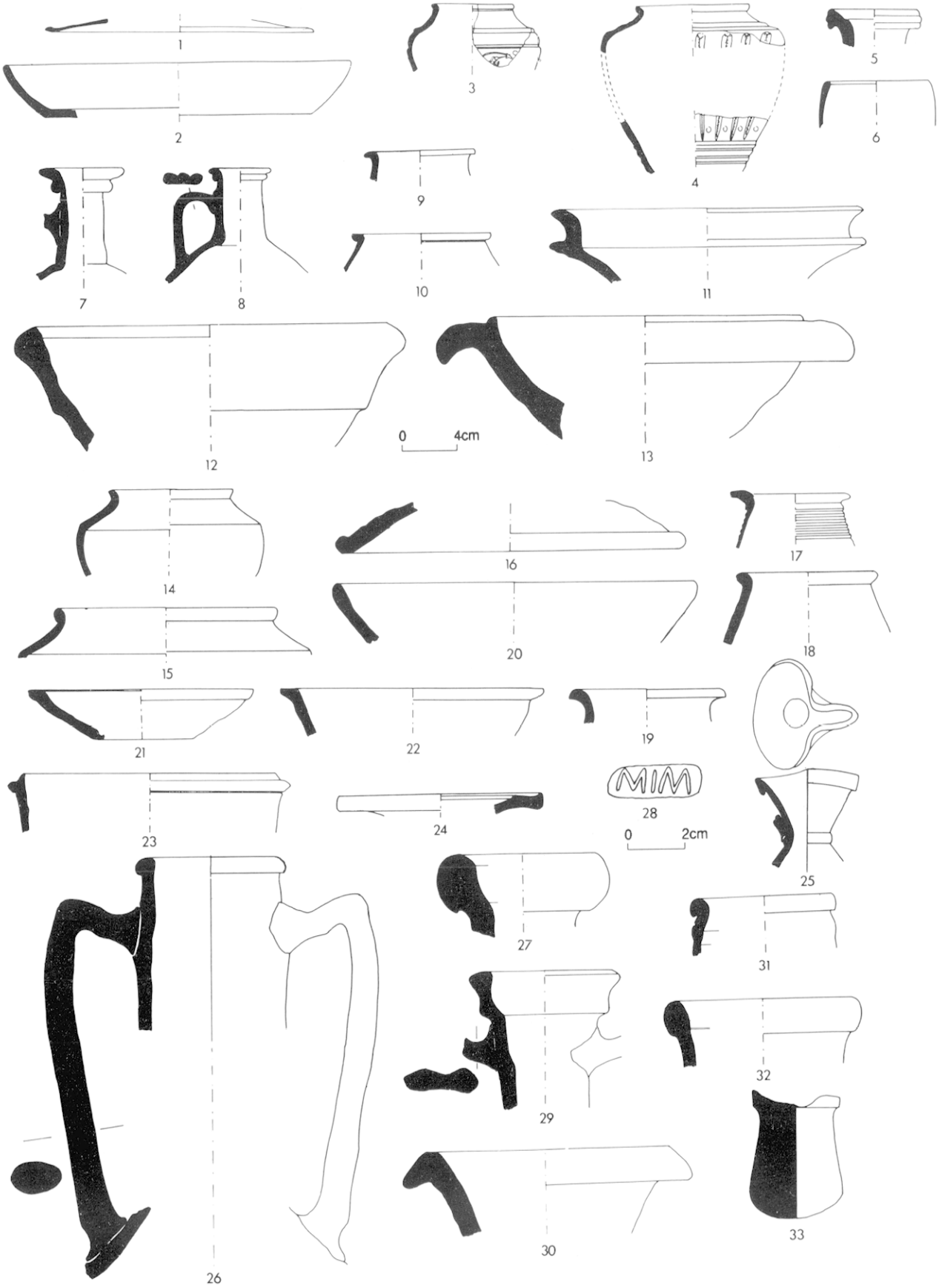

Fig. 94 — Horizon 4 : 1, 2, céramiques à vernis rouge pompéien ; 3, 4, céramiques à décor moulé ; 5-13, céramiques communes claires ; 14-25, céramiques communes sombres ; 26-33, amphores.

La sigillée (tabl. VIII) comprend les formes du début du Ier s. déjà répertoriées antérieurement (fig. 92, 8 à 10) ainsi qu'un bord et un pied de coupe Hermet 12 (fig. 92, 2) ; des productions de la Gaule du Centre à engobe non grésé : Drag. 24/25 (fig. 92, 11), Drag. 15/17 et Drag. 18/31 ; les formes Drag. 4/22 (fig. 92, 12 et 16), Drag. 35/36 (fig. 92, 13 et 15) des services flaviens de la Gaule du Sud. Deux formes n'ont pu être identifiées avec certitude : un bord de coupe avec une lèvre guillochée qui peut se rapporter à une coupe Drag. 11 (fig. 92, 19) et un bord de bol (fig. 92, 14). Une estampille de *MURRUS* ou *MURUS* (fig. 92, 1) sur un fond de Drag. 18/31 est connue de l'époque de Claude jusqu'à celle de Vespasien. Deux estampilles (fig. 92, 17 et 18) indiquent des productions de La Graufesenque : l'une, *AQUITANUS*, de l'époque de Tibère-Néron et l'autre, *PASSENUS* ou *PASSIENUS*, de celle de Néron-Vespasien.

Les productions de la Butte restent majoritaires (tabl. IX). A côté des tasses Grataloup 25 (fig. 93, 7 et 8), apparaissent deux tasses à pâte calcaire et engobe orangé Grataloup 32 (fig. 93, 4 et 5) et un pot ovoïde à lèvre moulurée et panse décorée de guillochis Grataloup 35 (fig. 93, 6). Un bol hémisphérique à engobe orange grésé, Mayet 37, (fig. 93, 9 et 10) est importé d'Espagne. Un petit pot à onguent à pâte calcaire et engobe orange non grésé Grataloup 76 (fig. 93, 11) est également nouveau dans ce contexte, il apparaît à Lyon dans les années 70 après J.-C.

La céramique à vernis plombifère à pâte kaolinitique et vernis jaune produite en Gaule du Centre est représentée (tabl. IX) par trois formes : un bol avec un décor de personnages moulé sur la panse (fig. 93, 14), un pot à décor de picots (fig. 93, 13) et une coupe à lèvre en biseau mouluré (fig. 93, 12).

Une imitation de Drag. 24/25 (fig. 93, 3) et des pots à décor moulé Déchelette 69 (fig. 94, 3) sont fabriqués à Aoste (Laroche, 1987). Un pot ovoïde présente les même types de formes et de compositions mais avec un décor de godrons sur la panse (fig. 94, 4).

Les plats à vernis rouge pompéien ont la forme simple à bord droit déjà présents dans le contexte antérieur. Ils proviennent d'Italie avec une pâte à fin dégraissant noir couverte d'épais vernis rouge sombre (fig. 94, 2), ou du centre de la Gaule avec une pâte jaune contenant du mica couverte d'un engobe orangé, non grésé, également micacé. Un couvercle à pâte jaune avec du mica et vernis orangé non grésé est associé à ce type de vaisselle (fig. 94, 1) produite en Gaule du Centre.

Les lampes sont à médaillon du type Deneauve 4/5 (fig. 93, 2), dont une anse à déflecteur.

Les formes en céramique commune claire n'évoluent guère. Les cruches (fig. 94, 5 à 9) restent majoritaires, avec une forte proportion de la forme à lèvre en chapiteau. Un bord de pot Haltern 62 (fig. 94, 10) côtoie les pots à lèvre en gouttière. A côté des mortiers usuels (fig. 94, 12 et 13), une forme à lèvre en bandeau profilé (fig. 94, 11) a une pâte feuilletée blanchâtre.

La céramique commune sombre compte une majorité de pots ovoïdes à épaule carénée (fig. 94, 14 et 15) et les pichets sont en augmentation avec des formes diverses (fig. 94, 17 à 19). Les cruches à bec tréflé (fig. 94, 25) sont identiques à celles des horizons précédents. Dans ce contexte, on constate la présence de formes nouvelles : une marmite à lèvre droite soulignée d'un anneau en saillie (fig. 94, 23), des plats à pâte légèrement micacée avec l'intérieur lissé dont une forme à paroi oblique avec une lèvre plate sur le dessus (fig. 94, 21 et 22) ainsi qu'un bord (fig. 94, 24), identifié comme un brûle-parfum grâce à la présence de traces de mica sur la lèvre.

Une anse d'amphore de Cnide colle avec un bord provenant de l'installation de la maison postérieure (fig. 94, 26). Une amphore du type Dressel 43 (fig. 94, 31), avec une pâte brun clair et un fin dégraissant noir, est certainement d'origine orientale. Un bord (fig. 94, 31) et un pied de Dressel 2/4 (fig. 94, 33), à pâte rosée avec un dégraissant blanc et engobe blanchâtre, provien-nent de la région de production du Falerne en Italie. Le nombre de Dressel 20 augmente, leur lèvre est typique du milieu du Ier s. (fig. 94, 27), une anse porte une estampille *MIM* (fig. 94, 28), datée des années 30/50 à 70 (Martin-Kilcher, 1987, ST 64d). Quatre Gauloises 3 (fig. 94, 29), une Gauloise 4 ainsi qu'une amphore du type Dressel 7/11 (fig. 94, 30), à pâte beige rosée, composent les productions gauloises.

La reconstruction des boutiques est à situer dans les années 70 après J.-C., étant donnée la présence de Drag. 35/36 qui nous fournit un terminus *post quem* plus récent que les monnaies. Le mobilier sous la voie ne permet pas de confirmer cette date mais nous supposons, par le contexte archéologique, une quasi-simultanéité entre la voie et l'espace bâti.

Le faciès du mobilier se différencie par la présence de Drag. 4/22 et de Hermet 12 en sigillée, des formes Grataloup 32 et 35 de l'atelier lyonnais de la Butte et Grataloup 76, datées de la seconde moitié du Ier s., de formes nouvelles en commune sombre et de Gauloise 4. L'augmentation de la verrerie, des productions céramiques de la Gaule du Centre, notamment la céramique à vernis plombifère, et des productions de céramiques à décor moulé caractérisent également cet horizon. Le matériel de cette seconde phase des boutiques est flavien.

HORIZON 5

Il met en relation l'aménagement de la voie après la réparation d'un des tuyaux en bois (Voie II - Etat 2D) et la construction (Zone V - Installation Etat 3) ainsi que l'occupation (Zone V - Etat 3) de la maison au Bassin Excentré.

Un demi-as de Nîmes et une monnaie illisible ont été trouvées sur la voie ; un as de Germanicus frappé sous Caligula en 37-38 après J.-C. (RIC, n° 35) (fig. 95, 1) et un as d'Hadrien frappé à Rome entre les années 134 et 138 après J.-C. (RIC 798 e) (fig. 95, 2)

sont issus des niveaux de construction de la maison au Bassin Excentré (tabl. XI).

Le petit mobilier est abondant et renferme de nombreux objets : un poids en plomb (fig. 95, 3), des rivets, des anneaux, des agrafes, des phalères, un fragment de miroir, une chaînette en bronze ; des frettes de tuyaux en fer trouvées *in situ* dans la voie ; un piton, un crochet et une boucle en fer ; des épingles et des jetons en os ; trois perles en pâte de verre opaque bleue, à décor de godrons, et deux cabochons en verre bleu profond. Des terres cuites architecturales : fragments de tuiles et de *tubuli* ainsi que deux antéfixes, des placages en marbre et des tesselles en calcaire et en pâte de verre proviennent des remblais d'installation de la maison.

Les formes de vaisselle en verre datent du Ier s. : deux coupes Isings 2, l'une en millefiori (fig. 96, 3), l'autre en verre bleu opaque (fig. 96, 4) ; un manche de patère en verre bleu translucide ; un bord de coupe à godrons Isings 3 très évasée en verre transparent (fig. 96, 6) ; trois bords de coupes transparentes dont la lèvre est enroulée vers l'intérieur, rappellent la forme Isings 46 (fig. 96, 1 et 2) ; un bord de bol hémisphérique décoré de sillons Isings 12 (fig. 96, 8) ; un bord de flacon Isings 16 (fig. 96, 7). Trois fonds arrondis d'*unguentarium* en verre translucide (fig. 96, 5) peuvent être comparés aux formes Isings 8 ou 83, datées respectivement du Ier et du IIe s. après J.-C.

Les formes en sigillée, de la Gaule du Sud et de la Gaule du Centre du Ier s. présentes dans les contextes antérieurs, sont encore bien représentées (tabl. VIII) ; les plats Drag. 15/17 présentent des profils variés (fig. 96, 14 à 16), quelques coupes Ritt. 12 ont un sillon externe sous la collerette (fig. 96, 24), un bord de gobelet (fig. 96, 18) n'a pas été identifié. Des bols Drag. 30 (fig. 96, 25), Drag. 33 (fig. 96, 28), Drag. 37 (fig. 96, 27) et une lèvre de pot Hermet 90/5 (fig. 96, 17) produits en Gaule du Sud apparaissent. Les estampilles indiquent des productions de La Graufesenque du Ier s. (fig. 96, 19 à 23) : *AQVITANUS* sur fond de Drag. 18/31 (Tibère-Néron), *AQVILEUS* ou *AQVENUS* (Tibère-Néron), *CENNATUS* sur fond de Drag. 18/31 (Claude-Vespasien), *MARIVS* ou *MARIO* (Néron-Vespasien).

La présence de deux pots Hermet 90/5 permet de donner un terminus *post quem* de la fin du Ier s. Il faut noter que les formes Drag. 30, 33 et 37, qui sont produites beaucoup plus tôt, apparaissent à partir de cet horizon. L'utilisation encore importante de la sigillée produite dès l'époque de Tibère-Claude est indéniable mais il faut souligner un certain nombre d'éléments résiduels. Les formes Drag. 24/25 (fig. 96, 9-11) renferment quelques productions précoces. Un bord interprété comme un gobelet Déchelette 57 (fig. 96, 26) et dix-sept bols Ritt. 8 et 9 (fig. 96, 12 et 13)

Fig. 95 — Horizon 5. Mobilier divers :
1, as de Germanicus ; 2, as d'Hadrien ; 3, poids en plomb.

Tabl. XI — Horizon 5.

	ZONE V				VOIE II		HORIZON 5	
	I. ETAT 3		ETAT 3		ETAT 2D			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
CAMPANIENNE	1	1	3	1			4	2
SIGILLEE	300	92	76	19	130	39	506	150
C.ENGOBEE	18	3	2		11	1	31	4
IMITATION	11	3	2	1	1		14	4
SIGILLEE CLAIRE B	1		1	1	13	3	15	4
TERRA NIGRA	4				1	1	5	1
C.à DECOR MOULE	5	1	2	1			7	2
C.à PAROI FINE	104	28	28	12	43	11	175	51
C.PLOMBIFERE	4		5		2		11	
LAMPE	55	16	14	7	43	7	112	30
C.PEINTE	4	1	3		1		8	1
V.R.P.	27	4	6		10	6	43	10
COMMUNE CLAIRE	2251	86	454	26	1135	36	3840	148
COMMUNE SOMBRE	1056	119	217	44	485	75	1758	238
DOLIUM	6				1		7	
AMPHORE	1454	23	209	5	2935	37	4598	65
Couvercle AMPH.	7	3	1	1	23	12	31	16
C. INDETERMINEE			1				1	0
TOTAL	5308	380	1024	118	4834	228	11166	726
VERRE	67	13	10	2	12	2	89	17
MONNAIE	2				2		4	

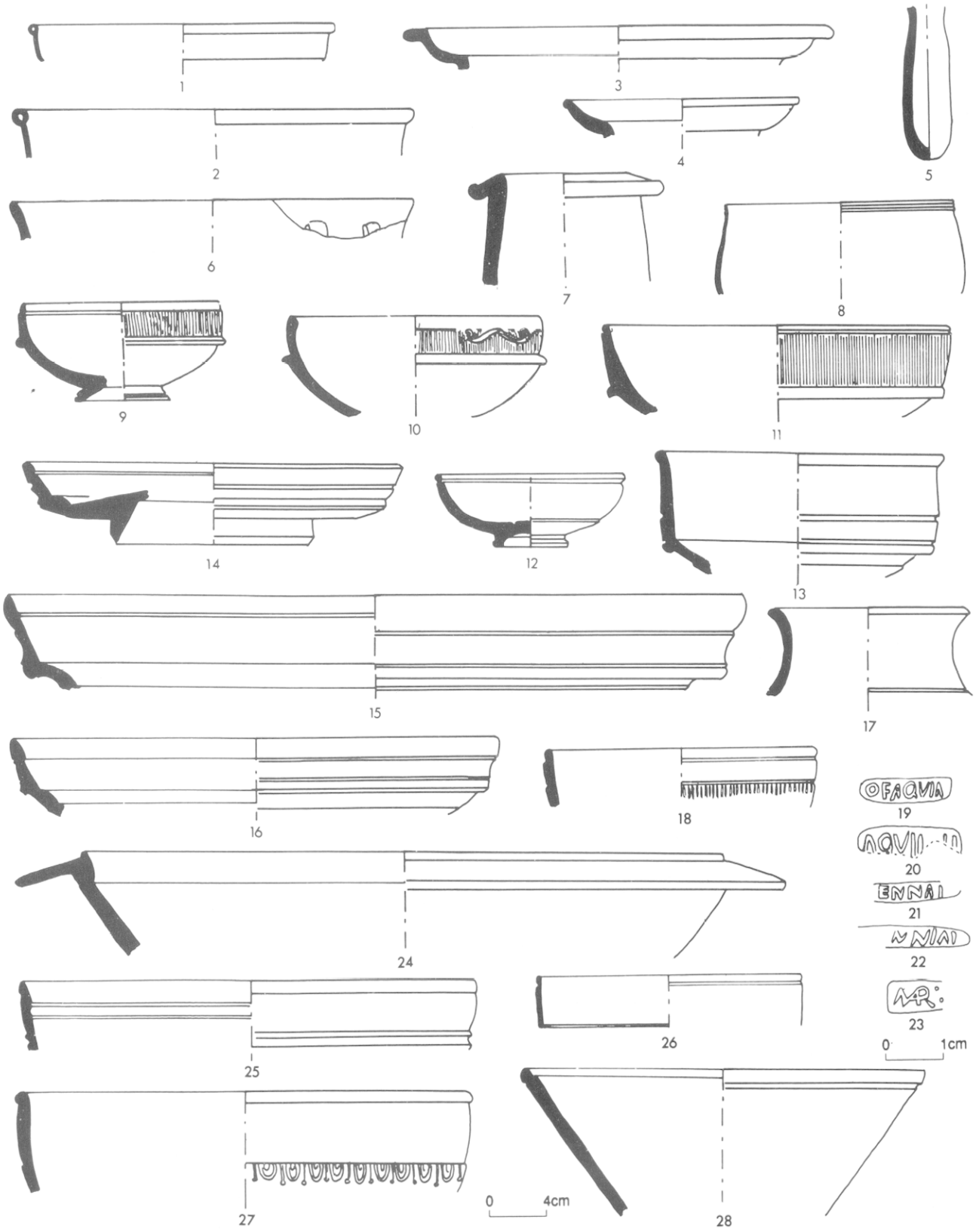

Fig. 96 — Horizon 5 : 1-8, verre ; 9-28, sigillées.

proviennent de ce contexte alors que leur production cesse dans les années 50 à 70. La présence de campanienne, dont un bord d'assiette Lamboglia 5, et des productions à revêtement argileux de Saint-Romain-en-Gal[112], dont la fin se situe dès le premier quart du Ier s. après J.-C., confirme l'importance du matériel résiduel.

La sigillée claire B compte deux bols Darton 8 (fig. 97, 1 et 2), un assiette Darton 40 (fig. 97, 3), un fond et une épaule carénée de pot (fig. 97, 4). Ces formes ont une pâte beige rosée et un engobe marron, très différents des sigillées claires B à vernis orangé des premières périodes de production (Desbat, 1988).

La céramique à paroi fine provient principalement de Lyon, notons ici encore la présence de matériel résiduel comme les productions de la Muette (tabl. IX). Les tasses Grataloup 35B et C ont un engobe sablé (fig. 98, 4) ou des décors variés : tressaillage Grataloup 26, écailles Grataloup 28, et pastilles Grataloup 29. Les pots globulaires ont soit un engobe sablé et leurs formes rappellent plutôt le type Grataloup 33C (fig. 98, 1 et 2), soit un engobe lisse avec décor de guillochis du type Grataloup 35 (fig. 98, 5 à 8) ou sans décor du type Grataloup 44 (fig. 98, 9 à 11). Des vases à coquille d'œuf, blanc cassé (fig. 98, 15 et 16) ou gris (fig. 98, 17), et des gobelets à engobe orange grésé, soit sablés (fig. 98, 13 et 14), soit à décor clouté (fig. 98, 12), sont des productions hispaniques déjà présentes dans les horizons précédents, ainsi que les pots à onguent (fig. 98, 18) et les couvercles engobés (fig. 98, 19 et 20). La céramique plombifère provient de la Gaule du Centre, elle comprend deux fragments de panse à décor moulé à vernis jaune et un col de flacon à anses plastiques en forme de cornes (fig. 98, 21).

Les céramiques à pâte fine, lustrée sur l'extérieur, sont encore très présentes avec des pots Déchelette 69 d'Aoste, une assiette à lèvre en biseau en terra-nigra et un pot à épaule carénée et décor de côtes sur la panse (fig. 97, 6), ainsi qu'un pot globulaire avec un petite lèvre déjetée et un décor de godrons et de clou sur la panse (fig. 97, 5).

Les plats et les couvercles (fig. 97, 7) à vernis rouge pompéien italiques sont minoritaires par rapport à ceux produits en Gaule du Centre (fig. 97, 8).

Les lampes à canal à pâte rouge siliceuse (fig. 98, 25) sont plus nombreuses que celles à pâte calcaire engobée (fig. 98, 26). Les lampes à médaillons Deneauve 6/8 (fig. 98, 22 à 24) restent minoritaires en comparaison avec celles du type Deneauve 4/5.

Les cruches (fig. 97, 17 à 22) en commune claire et les mortiers (fig. 97, 25) sont déjà présents dans les contextes précédents. En revanche les pots marquent une plus grande diversité : pots à lèvre en gouttière et deux anses sur la panse (fig. 97, 23), pot à lèvre en bandeau mouluré (fig. 97, 11), pot à lèvre déjetée à pâte calcaire (fig. 97, 9) ou à pâte contenant un fin dégraissant (fig. 97, 10). Une coupe à lèvre pendante s'apparente à la forme produite en sigillée claire B, Desbat 29, de la fin du Ier s. (fig. 97, 24). Une coupelle (fig. 97, 14) et des petits pots à onguent (fig. 97, 15 et 16) à pâte calcaire fine sans engobe rappellent les formes en céramique à paroi fine.

Les pots en commune sombre présentent des formes assez variées. On retrouve les pots à col côtelé (fig. 97, 28) et ceux à épaules carénées (fig. 97, 29 et 30). Ces derniers offrent de nombreuses variantes dont la plus caractéristique est la forme de la lèvre et sa position oblique par rapport à la panse. Des petits pots micacés (fig. 97, 26) ou à pâte fine grise (fig. 97, 27) sont nouveaux. Les formes de plat sont nombreuses et variées : à bord droit (fig. 99, 1), à bord rentrant (fig. 99, 2), avec une lèvre en bourrelet sur l'extérieur (fig. 99, 4) ou avec un méplat dessus (fig. 99, 6) ; mais également une coupelle (fig. 99, 3) et une forme d'écuelle dont la panse s'épaissit vers le bord qui présente sur le dessus, soit des sillons (fig. 99, 7 et 8) soit une gouttière (fig. 99, 5). On compte à nouveau des marmites déjà présentes dans l'horizon 4 (fig. 99, 10 et 12) ainsi qu'une nouvelle forme avec un panse arrondie et une lèvre déjetée (fig. 99, 11). Les formes de couvercles deviennent plus variées (fig. 97, 31 à 35) et les bords de brûle-parfums sont plus nombreux. Nous assistons à une diversification des formes sans pouvoir faire la part du matériel nouveau, pour les pots (fig. 97, 26, 27, 30) , les plats (fig. 99, 5) et les marmites, de celui résiduel.

Les amphores Dr. 20 sont largement majoritaires avec des formes du milieu du Ier s. (fig. 99, 14 et 15) et des exemplaires du début du IIe s. à lèvre aplatie avec un sillon interne (fig. 99, 20). Trois estampilles (fig. 99, 16 à 18) : *QCR* (Martin-Kilcher, 1987, ST 30 c), *MIM* (cf. horizon 4) et *PSAVITI* (Martin-Kilcher, 1987,ST 97 a) sont datées des années 50-130 pour la première et 30/70 après J.-C. pour les deux autres. Les amphores à fond plat sont également bien représentées avec les formes Gauloise 3 (fig. 99, 21 et 22), Gauloise 5 et Gauloise 4 dans la voie. Un bord avec une lèvre triangulaire à pâte siliceuse rouge contenant un fin dégraissant, recouverte d'un engobe blanchâtre est assimilé à la forme Dressel 8 (fig. 99, 26). Une autre lèvre à pâte rosée pourrait être associée à la commune claire (fig. 99, 23), mais nous n'avons pas de parallèle ni dans une catégorie ni dans l'autre. Nous retrouvons également une Dressel 1, des Dressel 2/4 (fig. 99, 19 et 24), deux Haltern 67 (fig. 99, 25), une Dressel 43 et une amphore de Cnide.

La monnaie nous fournit un terminus *post quem* des années 134 à 138 après J.-C. pour la construction de la maison au Bassin Excentré. Le faciès céramique de cet horizon aurait été daté intrinsèquement de la fin Ier s. - début IIe s. du fait de l'apparition de bols Hermet 90/5, de la timide présence de sigillée claire B et de Dressel 20

112 Dont une estampille *CASII* sur le fond d'un plat en imitation de sigillée.

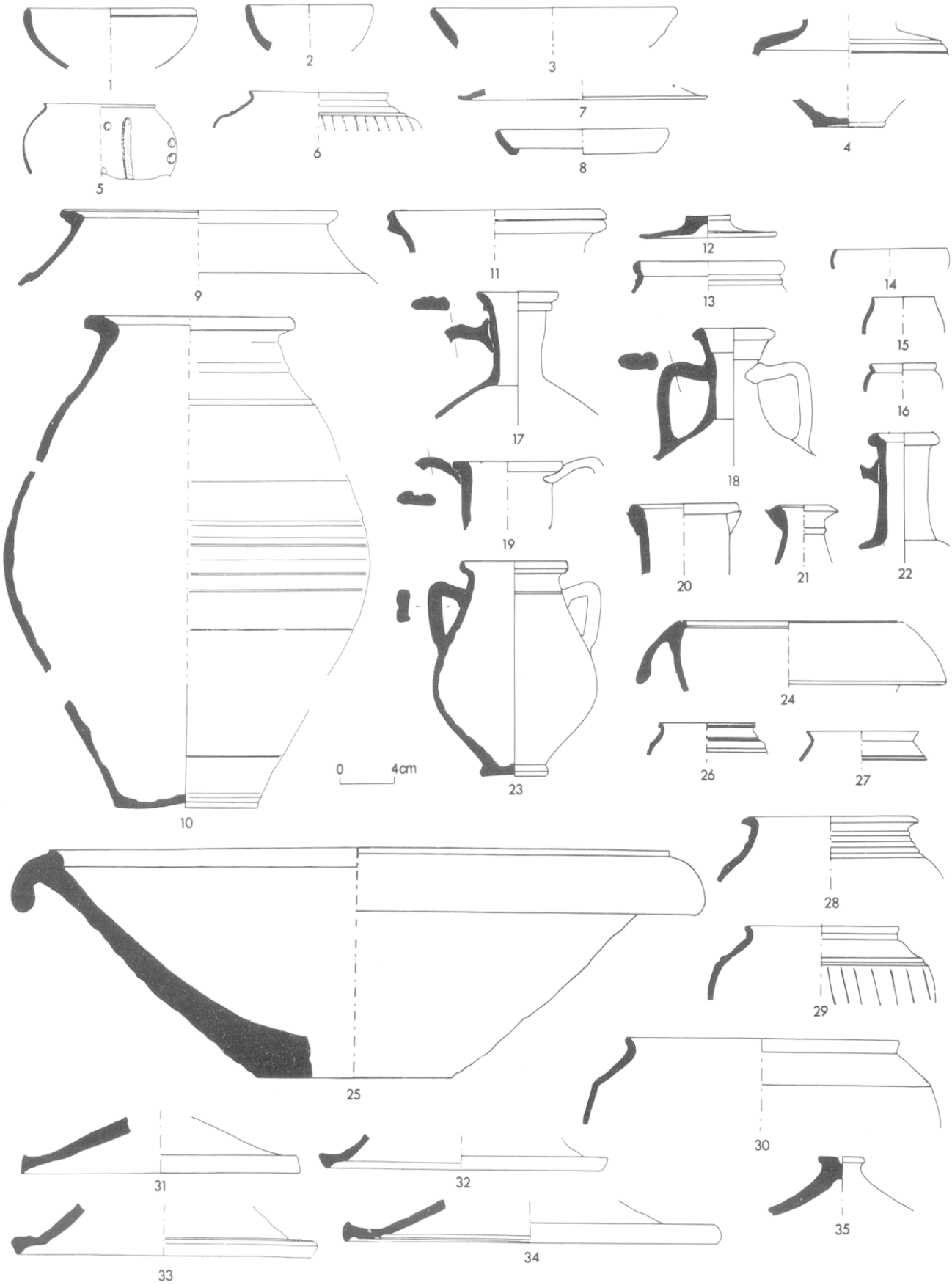

Fig. 97 — Horizon 5 : 1-4, sigillées claires B ; 5, 6, céramiques fumigées ; 7, 8, céramiques à vernis rouge pompéien ; 9-25, céramiques communes claires ; 28-35, céramiques communes sombres.

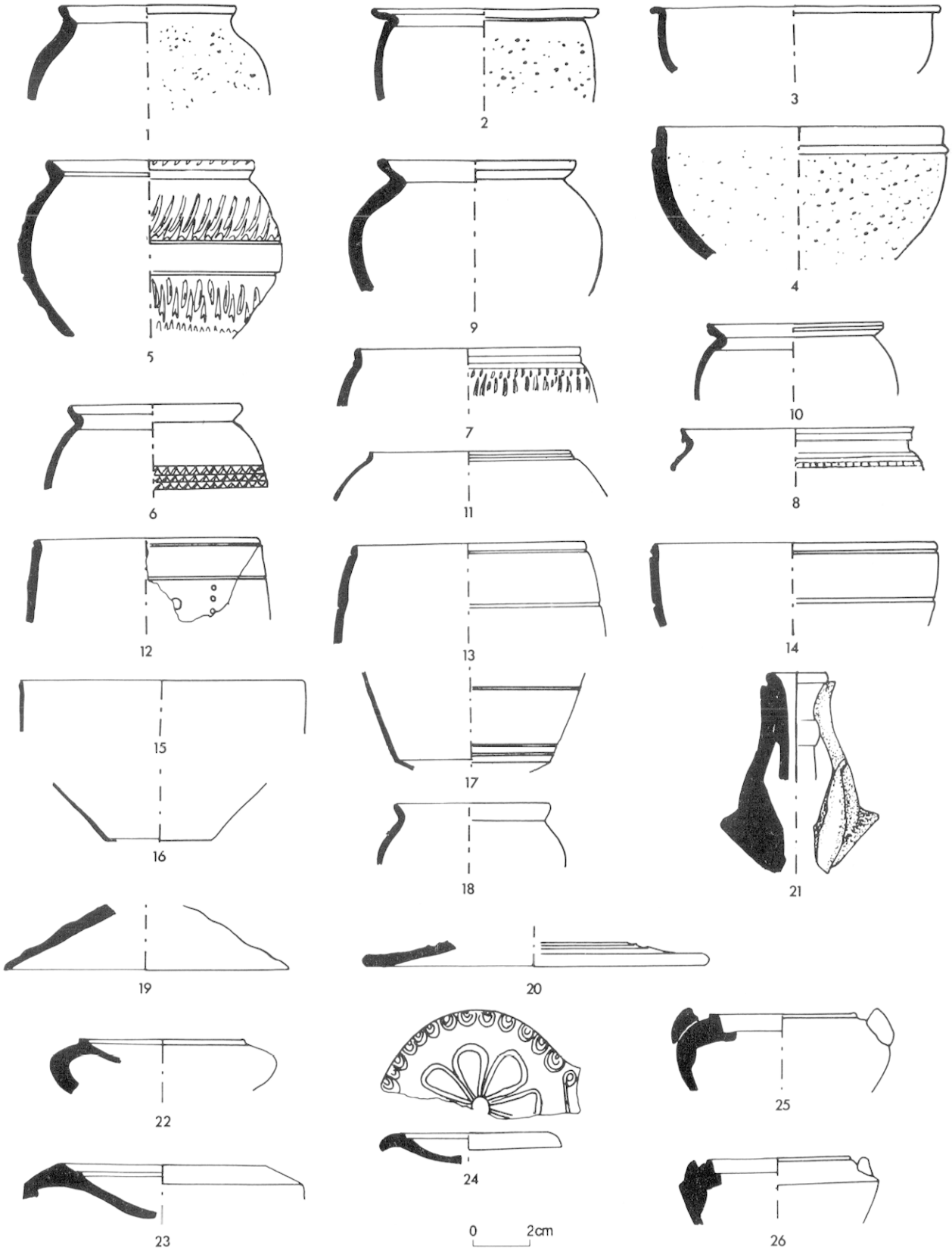

Fig. 98 — Horizon 5 : 1-20, céramiques à paroi fine ; 21, céramique à vernis plombifère ; 22-26, lampes.

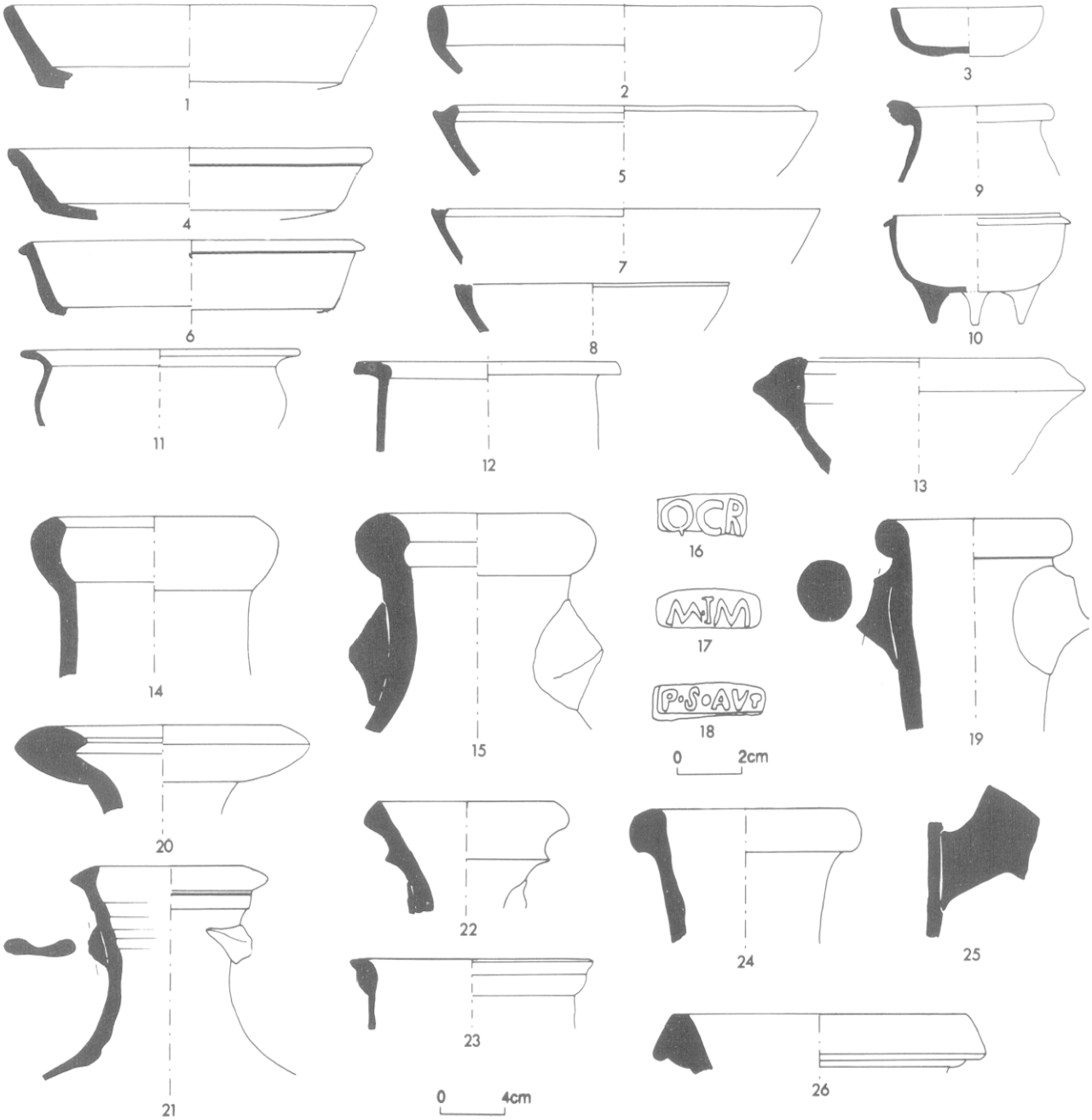

Fig. 99 — Horizon 5 : 1-12, céramiques communes sombres ; 13-26, amphores.

du début du IIe s., toutefois le matériel recueilli couvre globalement les productions du Ier s. Outre les céramiques résiduelles, la majorité des formes en céramiques sigillée, à paroi fine, communes claires et sombres, lampes et amphores se trouvent dans des contextes flaviens ; il est donc difficile de faire la part du mobilier se rapportant au début du IIe s. La présence des Drag. 30, 33 et 37 dans ce contexte est-il révélateur d'une diffusion tardive de ces vases sur le site de Vienne ou appartiennent-ils au matériel flavien ? Egalement, leur apparition dans cet horizon n'est-elle due qu'aux aléas de la découverte ? Globalement, les formes se rapportant au IIe s. sont relativement peu nombreuses et proviennent plutôt de la voie.

Tabl. XII — Horizon 6.

	ZONE V						VOIE II		HORIZON 6	
	I. ETAT 4A		ETAT 4A		ETAT 4B		ETAT 2E			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
CAMPANIENNE	1								1	
SIGILLEE	70	21	74	16	13	6	148	37	305	80
C.AFRICAINE					1	1			1	1
C.ENGOBEE	4						1	1	5	1
IMITATION	2	1	1	1			2		5	2
SIGILLEE CLAIRE B	1	1			1	1	30	5	32	7
TERRA NIGRA	1	1							1	1
C.à DECOR MOULE	2								2	
METALLESCENTE										
C.à PAROI FINE	18	5	4		1		27	7	50	12
C.PLOMBIFERE							3	1	3	1
LAMPE	1	1	8	4			26	11	35	16
C.PEINTE	2	1	1				2	2	5	3
V.R.P.			1		1	1	7	3	9	4
COMMUNE CLAIRE	177	7	111	6	16	3	892	33	1196	49
COMMUNE SOMBRE	177	34	113	9	95	7	468	79	853	129
DOLIUM	1								1	
AMPHORE	122	5	57	4	30	1	1251	19	1460	29
Couvercle AMPH.							15	5	15	5
C. INDETERMINEE	4	2	1				7		12	2
TOTAL	583	79	371	40	158	20	2879	203	3991	342
VERRE	28	7	2		4	1	41	5	75	13
MONNAIE			1						1	

HORIZON 6

L'horizone 6 (tabl. XII) correspond aux couches de l'installation (Zone V - Installation Etat 4A), de l'occupation (Zone V - Etat 4A) et à quelques aménagements (Zone V - Etat 4B) de la maison aux Cinq Mosaïques, ainsi qu'aux couches d'installation de la voie dallée (Voie II - Etat 2E).

D'une couche de l'état 4A provient un denier fourré de César, frappé en Afrique en 46-47 avant J.-C. (fig. 100, 1). De nombreux objets et des éléments d'architecture proviennent des remblais de l'installation de l'état 4A. Une poignée de robinet (Boucher, 1971, n° 907) (fig. 100, 3), un cylindre creux de 0,2 cm de diamètre et 1,2 cm de hauteur, quatre sphères de 1,8 cm de diamètre et une rondelle pleine de 2,7 cm de diamètre et 0,5 cm d'épaisseur en bronze, sont des pièces à mettre en rapport avec une installation hydraulique, peut-être un jet d'eau[113]. Un couteau à lame en fer et manche en bronze (fig. 100, 4) est accompagné d'une fourchette en bronze, dont une extrémité est bifide et l'autre décorée d'un croissant de lune (fig. 100, 5). Un fragment de statuette en marbre correspond à la paume d'une main, avec le tenon en fer permettant de fixer les doigts (fig. 100, 2). Une série de jetons en os et d'aiguilles en os et en bronze compose également une partie du mobilier. Un fragment de fontaine en calcaire, des fragments de placage en marbre, des fragments de colonnes en calcaire proviennent de la démolition de la maison au Bassin Excentré.

La vaisselle en verre comprend des formes déjà répertoriées comme une coupe à godrons, en verre transparent, Isings 3 (fig. 101, 1), et un bord de coupe, en verre vert, Isings 22 (fig. 101, 7). Un bord, en verre transparent, est comparable au bol conique du type Isings 41B (fig. 101, 2), un bord similaire provient d'un contexte de la fin du IIe s. à Lyon, rue des Farges (Odenhart-Donvez, 1983, n° 350). Trois gobelets cylindriques, en verre transparent, ont une paroi très fine qui s'épaissit au niveau de la lèvre. Ils sont décorés d'une baguette demi-ronde simple sur la panse (fig. 101, 4 à 6) et s'apparentent aux gobelets décrits par Genty qui les date des années 170 à 210 après J.-C. (Genty, 1972). Ce type est également représenté dans les contextes de la fin du IIe s. à Lyon, rue des Farges (Odenhart-Donvez, 1983, nos 351 à 362). Un bord de bouteille ou d'aryballe en verre bleuté (fig. 101, 3) et un bord de coupe (Odenhart-Donvez, 1983, n° 415) sont également usuels dans ces contextes.

En sigillée (fig. 101, 8-10), le nombre de formes flaviennes augmente, Drag. 35/36, Hermet 90/5 (fig. 101, 18) ainsi que les Drag. 30 (fig. 101, 12 et 16), Drag. 33 (fig. 101, 13 à 15) et Drag. 37. Les pots Déchelette 72 (fig. 101, 17) produits dans la seconde moitié du IIe s. en Gaule du Centre sont les formes les plus récentes en sigillée (tabl. VIII). Un bord pourrait être celui d'un Drag. 27 de production tardive (fig. 101, 4). Un fragment de collerette peut provenir d'un bol

113 Tous ces objets ont été découverts dans le trop-plein du bassin en U de la Maison aux Cinq Mosaïques.

Curle 11 ou Drag. 38. Les estampilles (fig. 101, 19 à 21) sont difficilement interprétables, *ES* ? et peut-être *VICARUS* de Montans des époques de Néron et Vespasien.

La sigillée claire B est représentée par plusieurs formes datées de la seconde moitié du IIe s. : Desbat 64 ou 65, Desbat 58, Desbat 11 ou Darton 8 (fig. 102, 2), un médaillon d'applique certainement sur la forme Desbat 59 (fig. 101, 22), un couvercle Desbat 4 à engobe orangé et une assiette Darton 40 à engobe marron (fig. 102, 1). Une marmite Hayes 197 est la seule forme en céramique commune africaine (fig. 102, 3).

Une panse de gobelet à décor d'épingles, de la Gaule du Centre, ainsi qu'un bord de tasse à pâte siliceuse rouge Grataloup 60 (fig. 101, 26), sont des formes nouvelles en céramique à paroi fine (tabl. IX). Un petit pot à engobe marron pourrait s'apparenter aux productions de sigillée claire B (fig. 101, 25). Un plat à vernis rouge pompéien produit en Gaule du Centre provient de ce contexte (fig. 102, 4).

Les lampes à canal à pâte rouge siliceuse, comprenant notamment un fond signé *FO(RTUNIS)* (fig. 101, 23) et un disque orné d'un masque (fig. 101, 24), restent minoritaires par rapport aux lampes à médaillons.

Les cruches en commune claire sont majoritaires tandis que des formes originales apparaissent (fig. 102, 6 à 8) inspirées, semble-t-il, du répertoire de la sigillée claire B. Le nombre de pots augmente, ils se répartissent à part égale entre la forme à lèvre plate (fig. 102, 12), plus ou moins oblique (fig. 102, 10) et celle à lèvre en gouttière (fig. 102, 11). Les formes basses comprennent des assiettes à bord rentrant (fig. 102, 5) et une coupe à collerette (fig. 102, 9).

Nous retrouvons différents types de pot en céramique commune sombre : à épaule carénée (fig. 102, 14), à col côtelé, à lèvre oblique sur la panse ; ainsi que des petits pots cuits en mode A avec un engobe micacé (fig. 102, 21 et 22). Un bord, avec une lèvre en bourrelet et un col lisse, à pâte grise (fig. 102, 18) rappelle les pots en céramique commune Allobroge dont le fond est signé. Les plats (fig. 102, 15 et 17), les écuelles (fig. 102, 19) et les marmites (fig. 102, 16 et 23) étaient déjà présents dans l'horizon précédent sauf une marmite à lèvre pendante (fig. 102, 20). Un couvercle à pâte fine lustrée (fig. 102, 13) est une production allobroge du IIe s.

Les amphores Gauloise 4 et Dressel 20 sont encore majoritaires. Les Dressel 20 ont les lèvres arrondies du début du Ier s. ou celles en biseau avec un sillon intérieur du IIe s. (Martin-Kilcher, 1987, 81 à 85) (fig. 102, 24). Trois estampilles (fig. 102, 25 à 27) ont été retrouvées : *MIM* déjà vu précédemment, *AQV* ou *RQV* ? et *...OF*.

Cet horizon semble plus cohérent que le précédent, il comporte certainement moins de matériel résiduel. La verrerie, les formes de sigillée claire B et la présence d'africaine de cuisine indiquent clairement un contexte de la fin du IIe s. La sigillée est majoritaire (71,5 % de la céramique fine) et principalement produite en Gaule du Sud avec une augmentation des Drag. 33 et 37 et des formes fermées Hermet 90/5, Déchelette 67 et 72. La céramique africaine ne représente que 0,9 % et la sigillée claire B 6,3 % des formes de céramiques fines. Les formes les plus récentes proviennent essentiellement de la voie mais elles sont déjà présentes dans les couches d'installation de la maison aux Cinq Mosaïques. La cohérence des faciès permet de dater l'installation de la maison et de la voie dans les années 160-170 après J.-C.

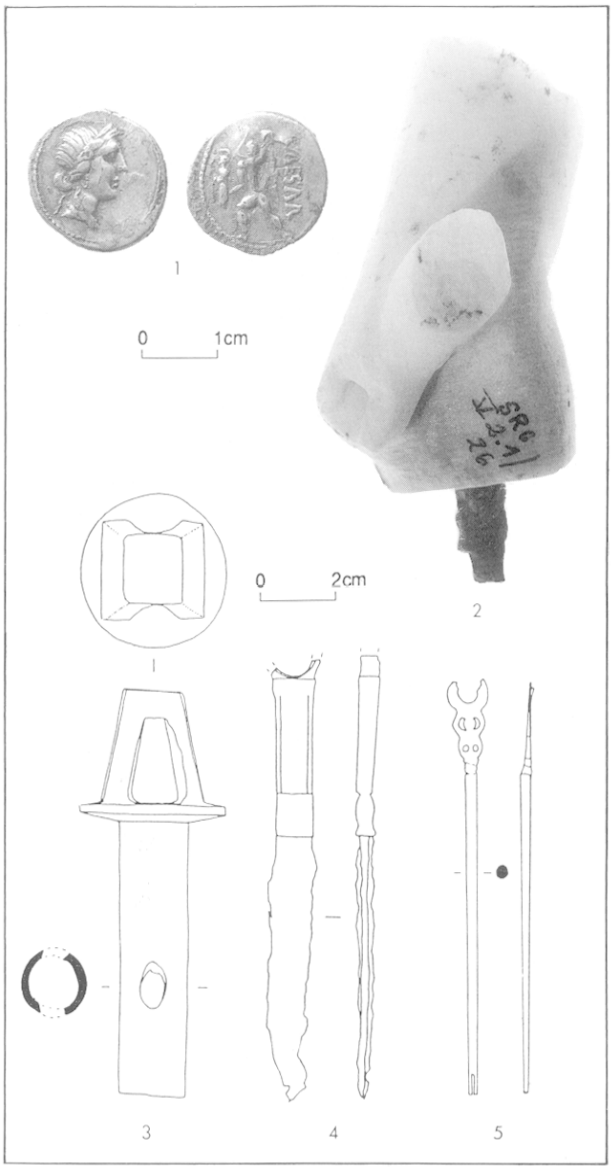

Fig. 100 — Horizon 6. Mobilier divers :
1, denier de César ; 2, fragment de statuette en marbre ; 3, poignée de robinet en bronze ; 4, couteau en bronze et fer ; 5, navette en bronze.

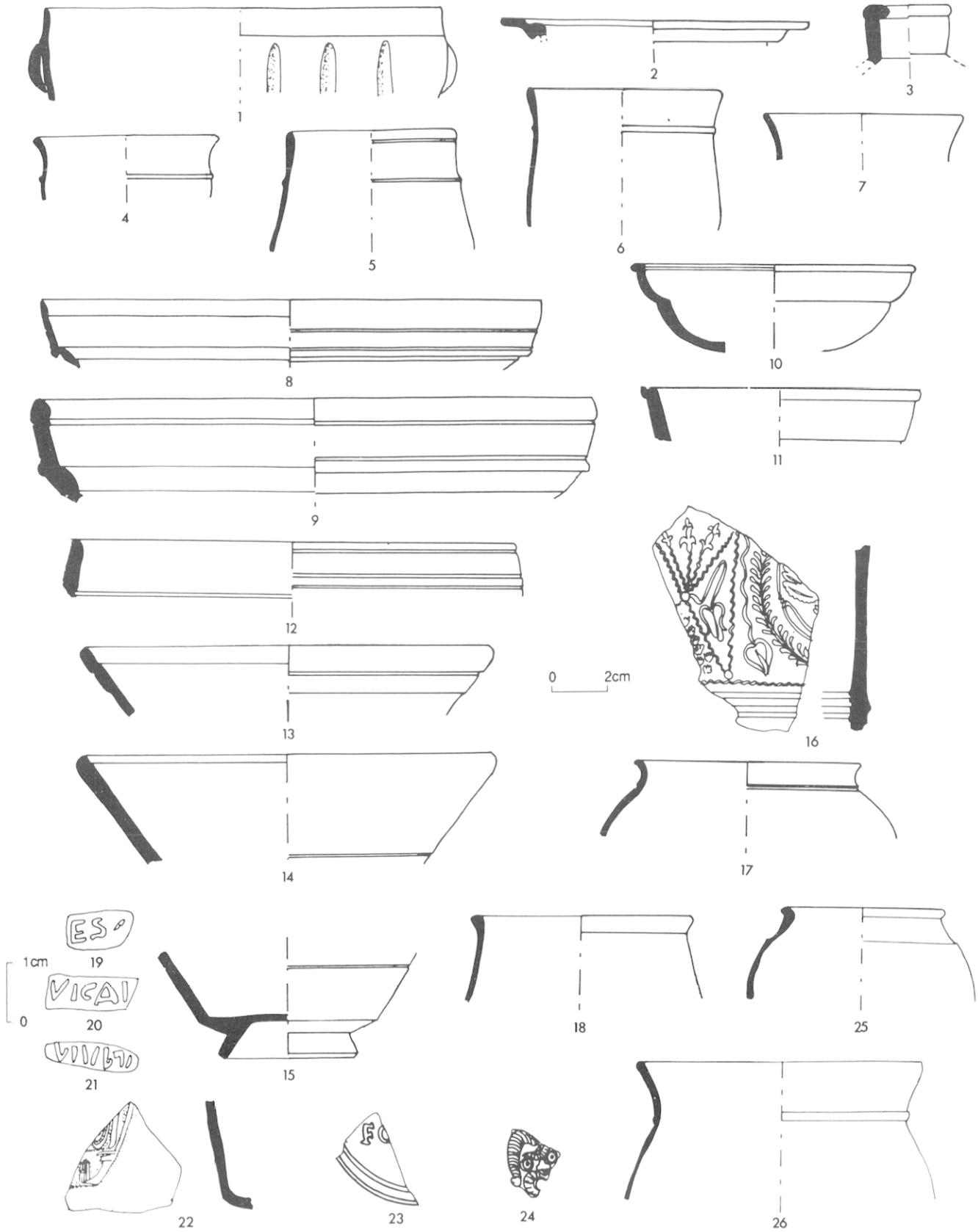

Fig. 101 — Horizon 6 : 1-7, verre ; 8-21, sigillées ; 22, sigillée claire B ; 23, 24, lampes ; 25, 26, céramiques à paroi fine.

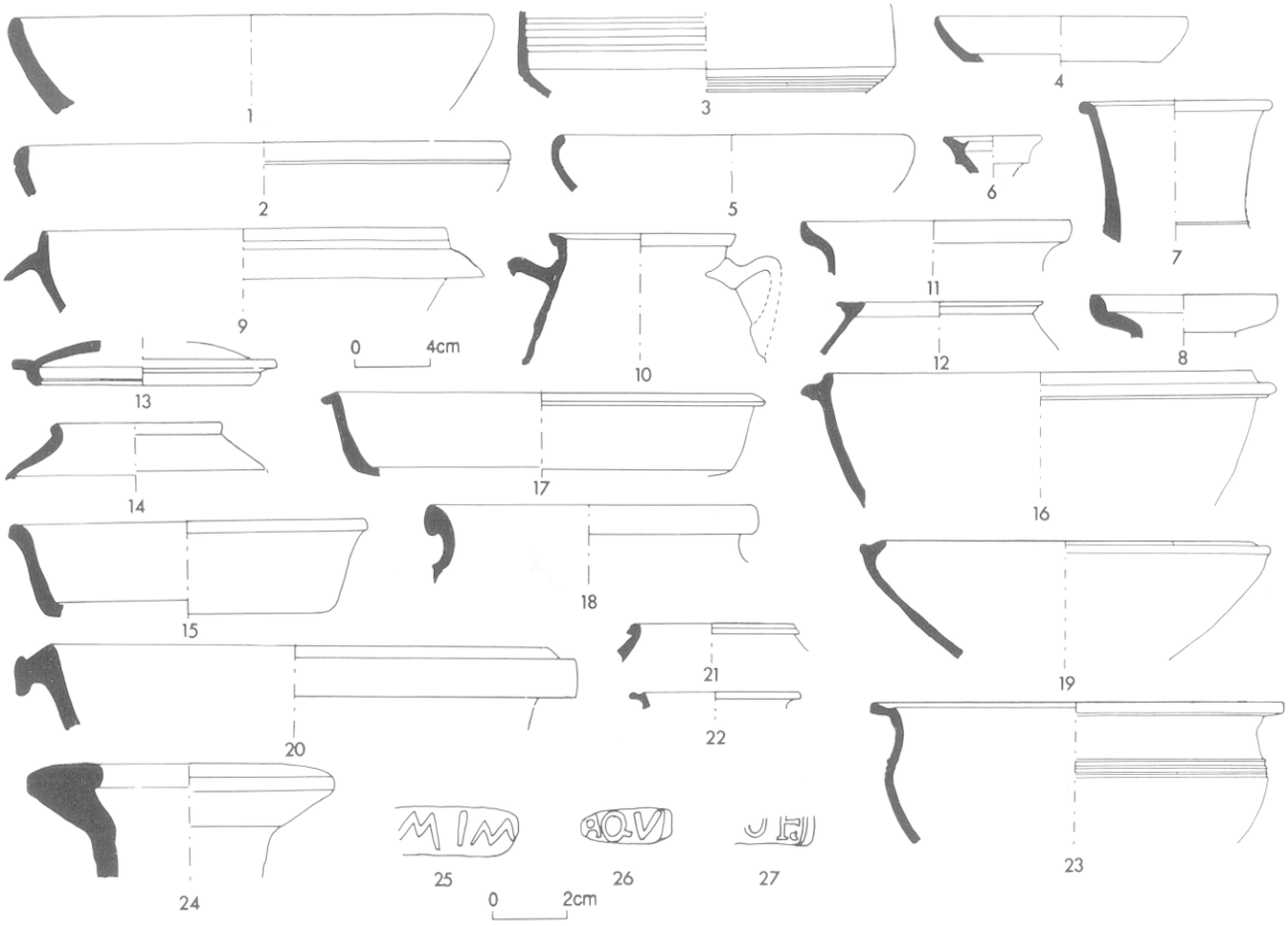

Fig. 102 Horizon 6 : 1, 2, sigillées claires B ; 3, céramique commune africaine ; 4, céramique à vernis rouge pompéien ; 5-12, céramiques communes claires ; 13-23, céramiques communes sombres ; 24-27, amphores.

HORIZON 7

L'abandon de la voie est caractérisé par des couches de démolition du mur M1 et des remblais qui ont comblé des fosses postérieures à la voie dallée. Il correspond aux couches déposées sur les derniers sols et aux niveaux d'occupation conservés de la maison aux Cinq Mosaïques (tabl. XIII).

Le petit mobilier comprend une boucle de ceinture en bronze, une frette de tuyau en fer, une clef en fer, un élément de charnière et des aiguilles en os ainsi qu'un peson de tisserand en terre cuite. Parmi les rares éléments de démolitions conservés, on distingue un fragment d'antéfixe, un fragment de volute d'abaque d'un chapiteau en calcaire et un fragment d'inscription *...(A)NIS ? L(I)...* sur la petite face d'une dalle en calcaire.

Deux formes en verre sont identifiables : un fond de bouteille carrée, de grand format (11 cm de côté), et un bord de coupe en verre translucide (fig. 103, 1) comparable à un tesson (Odenhart-Donvez, 1983, n° 383) trouvé dans un contexte fin IIe-début IIIe s. du chantier de la rue des Farges, à Lyon.

Quelques formes en céramique sigillée de la Gaule du Centre, produites aux IIe et IIIe s. sont représentées

Tabl. XIII — Horizon 7.

	ZONE V		VOIE II		HORIZON 7	
	ABANDON		ABANDON			
	tesson	forme	tesson	forme	tesson	forme
SIGILLEE	50	11	45	14	95	25
C.AFRICAINE	1		4	2	5	2
IMITATION	2	1			2	1
SIGILLEE CLAIRE B	4	2	16	3	20	5
C.à DECOR MOULE			1		1	
METALLESCENTE			2		2	
C.à PAROI FINE	11	4	5		16	4
C.PLOMBIFERE			2		2	
LAMPE	7	4	2		9	4
V.R.P.	2	2	3		5	2
COMMUNE CLAIRE	282	13	142	11	424	24
COMMUNE SOMBRE	117	20	130	27	247	47
AMPHORE	123	5	270	8	393	13
Couvercle AMPH.			6	2	6	2
C. INDETERMINEE	3	2	7	1	10	3
TOTAL	602	64	635	68	1237	132
VERRE	13	2	22	4	35	6

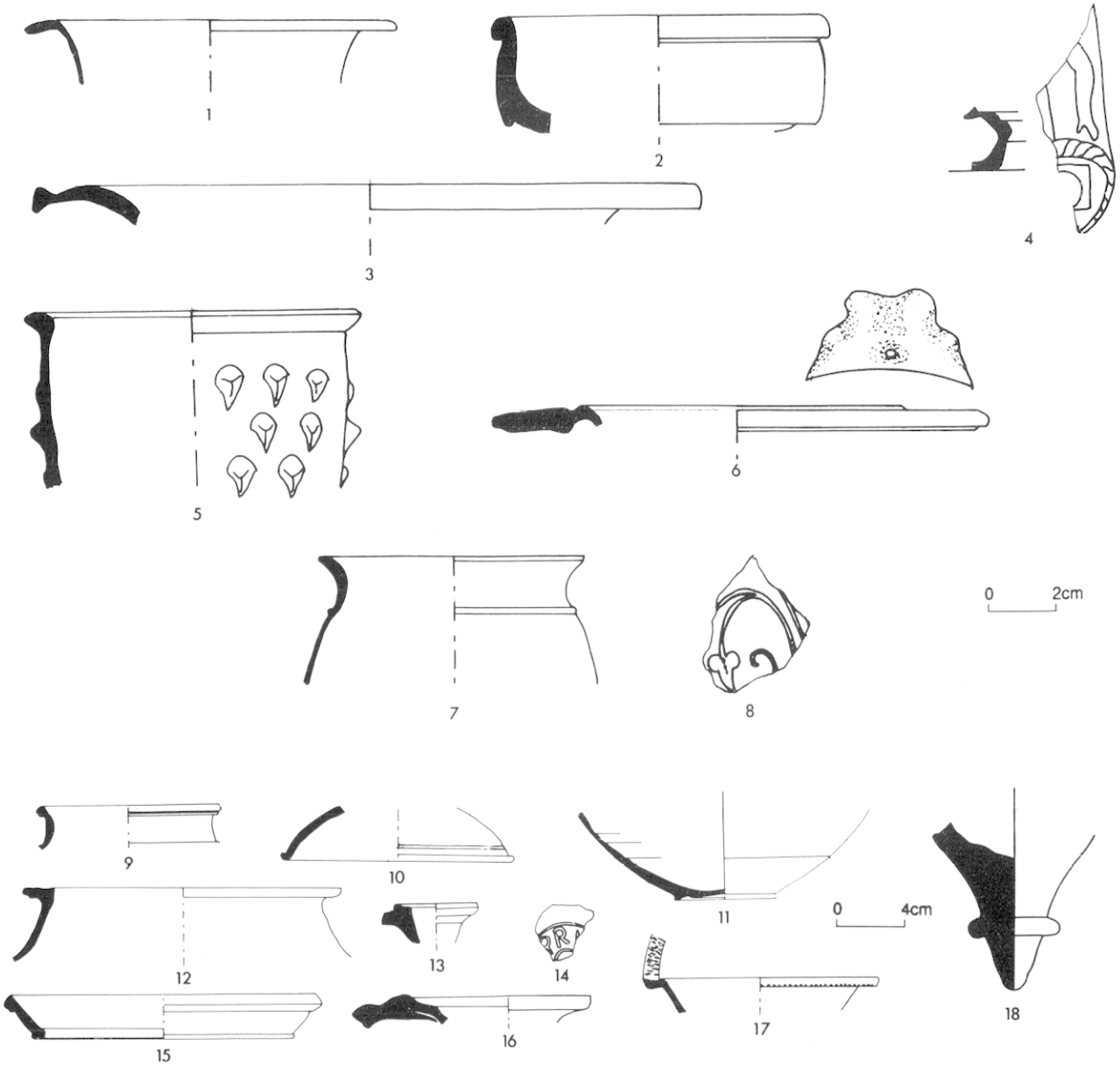

Fig. 103 — Horizon 7 : 1, verre ; 2, 3, sigillées ; 4, lampe ; 5, 6, céramiques à vernis plombifère ; 7, 8, céramiques métallescentes ; 9, céramique commune sombre rouge, micacée ; 10, 11, céramiques communes africaines ; 12, 13, céramiques communes claires ; 14-17, céramiques communes sombres ; 18, amphore.

(tabl. VIII) : Curle 15 (fig. 103, 3), Drag. 44 (fig. 103, 2) et un fragment de collerette d'un bol Curle 11 ou Drag. 38.

Découvertes dans ce contexte, les céramiques les plus récentes (tabl. IX) sont des gobelets en céramique métallescente produite au IIIe s. en Gaule de l'Est (fig. 103, 7 et 8), deux formes en céramique à vernis plombifère italique des IIe et IIIe s. (fig. 103, 5 et 6) (Desbat, 1986, fig. 2, n°s 7 et 12), et une lampe à pâte siliceuse de production africaine dont le bec est orné d'un bras (fig. 103, 4).

La céramique commune claire (fig. 103, 12 et 13) ne diffère pas de celle des horizons 5 et 6. La commune sombre présente le même faciès que précédemment avec toutefois quelques particularités : un fond de pot signé *PRI(SCUS)* de production allobroge (fig. 103, 14), un pichet à pâte kaolinitique (fig. 103, 16), un plat à pâte fine cuit en mode B (fig. 103, 15), un brûle-parfum cuit en mode A (fig. 103, 17), un pot à engobe rouge et pâte micacée (fig. 103, 9). Un fond de pot (fig. 103, 11) et un bord de couvercle (fig. 103, 10) ont une pâte rouge fine, très cuite en mode A, avec un effet de couleur noir à la base du pot, qui rappelle celle des céramiques communes africaines.

Les amphores comptent deux Dressel 2/4, une Dressel 20, une Dressel 7/11, six Gauloise 4 et une amphore de Cnide (fig. 103, 18).

Le matériel découvert dans cette zone lors des dégagements des années 1970 recèle de la céramique sigillée de la Gaule du Centre (Drag. 38, Bet 104,

Walter 81 et Déchelette 72), produite à la fin du IIe et au début du IIIe s. après J.-C. ; un bord de gobelet à col tronconique en céramique métallescente de la Gaule de l'Est du IIe s. ; ainsi que des plats en commune sombre rouge à engobe micacé du IIe s.

Les niveaux d'abandon sont assez réduits et n'offrent pas assez de matériel permettant de fournir une datation plus précise que le courant le IIIe s.

CONCLUSION

L'étude du mobilier en parallèle avec la stratigraphie était destinée à dater les états successifs et à vérifier l'évolution parallèle des deux gisements analysés. Cette démarche n'est pas volontairement limitée à l'analyse du mobilier (monnaies, sigillées et céramiques fines) qui fournit habituellement les bases de la chronologie. Elle a pris en compte, outre la verrerie, l'ensemble des céramiques et l'évolution de leurs formes afin de tenter de définir des faciès et de caractériser la nature des couches.

Le choix d'une présentation du mobilier par horizons permet de définir des ensembles suffisamment conséquents pour proposer une datation que le faible échantillonnage de certaines phases ne rend pas forcément. L'analyse du mobilier par niveaux stratigraphiques : installation, occupation ou aménagement d'un état, précède un regroupement au sein d'un horizon défini par la chronologie relative des événements. L'association au sein d'un même horizon de deux espaces distincts, habitats ou boutiques, et rue, procède de la même démarche : étude du mobilier de chaque zone puis confrontation des données en se basant sur l'étude stratigraphique.

Cette mise en parallèle de deux gisements appelle quelques précisions sur la nature des dépôts étudiés et leur représentativité.

Le matériel, très fragmentaire, provient de remblais en majorité liés à des comblements de tranchées ou à des rehaussements de sols. Les couches d'occupation sur la voie correspondent à des recharges constituées également de remblais plus ou moins denses.

Dans le premier horizon, la répartition entre les deux ensembles diffère peu en nombre de tessons et de formes. Le matériel de la zone V est prédominant dans les horizons 2, 3, 4 et 5 alors que la tendance s'inverse dans l'horizon 6. L'horizon 7 n'est pas représentatif de l'abandon de la maison et de la voie : en effet, le matériel ramassé lors des premiers dégagements en 1967 n'est guère utilisable car son origine n'a pas été notée précisément (fig. 104). Toutefois la différence numérique entre les ensembles doit être mise en rapport avec le cubage excavé. Pour les trois premiers horizons, la surface fouillée dans la zone V est deux fois plus importante que celle de la Voie II. Le matériel trouvé sous la première voie qui caractérise le premier état construit sur le site est donc plus abondant que celui de la zone V. Pour les horizons 2 et 3, on peut considérer que les deux gisements sont également représentés, les

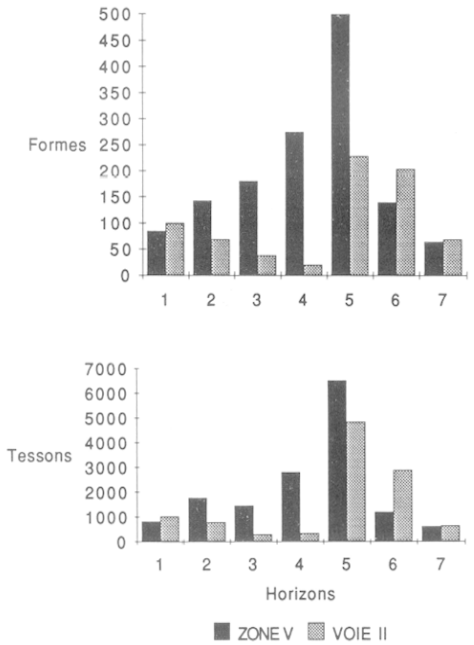

Fig. 104 — Comparaison du nombre de tessons et de formes pour l'ensemble des horizons.

fouilles ayant plus largement dégagé les niveaux d'installation des secondes boutiques, le matériel de la voie pour l'horizon 4 devrait être aussi représentatif que celui du Bâtiment Commercial. L'horizon 5 est le plus important numériquement, mais nous avons remarqué l'importance du matériel résiduel dans ces couches particulièrement pour l'installation de la première maison. Etant donné les surfaces fouillées nous devons considérer les couches de la voie plus riches en mobilier que celles de la maison. Ce phénomène se renforce dans l'horizon 6 où la prédominance de la voie est déjà lisible sur le diagramme. La nature des vestiges explique clairement ce renversement, d'une part la superposition étroite des deux états des maisons, d'autre part un remblaiement pour installer la voie dallée.

L'analyse du mobilier de l'horizon 1 indique une séparation entre les événements sous la première voie et ceux de la zone V.

Dans cet horizon la céramique fine (fig. 105), bien représentée est plus abondante sous la voie. La céramique à paroi fine atteint 60 % des tessons de céramique fine dans les couches des états 1A et 1B de la voie contre 30 % dans la zone V. La sigillée est majoritaire dans la zone V. Les productions à engobe non grésé de Saint-Romain-en-Gal sont présentes dans les deux gisements et soulignons qu'elles apparaissent sous formes d'imitation de sigillée dans les couches d'installation de la Voie II, les céramiques engobées proviennent essentiellement de la zone V. Les formes les plus anciennes proviennent du sondage de la voie (tabl. V) : service I de Haltern en sigillée, des gobelets d'Aco et républicain, ainsi que des gobelets-tonneaux ou à panse tronconique des ateliers lyonnais de la Muette,

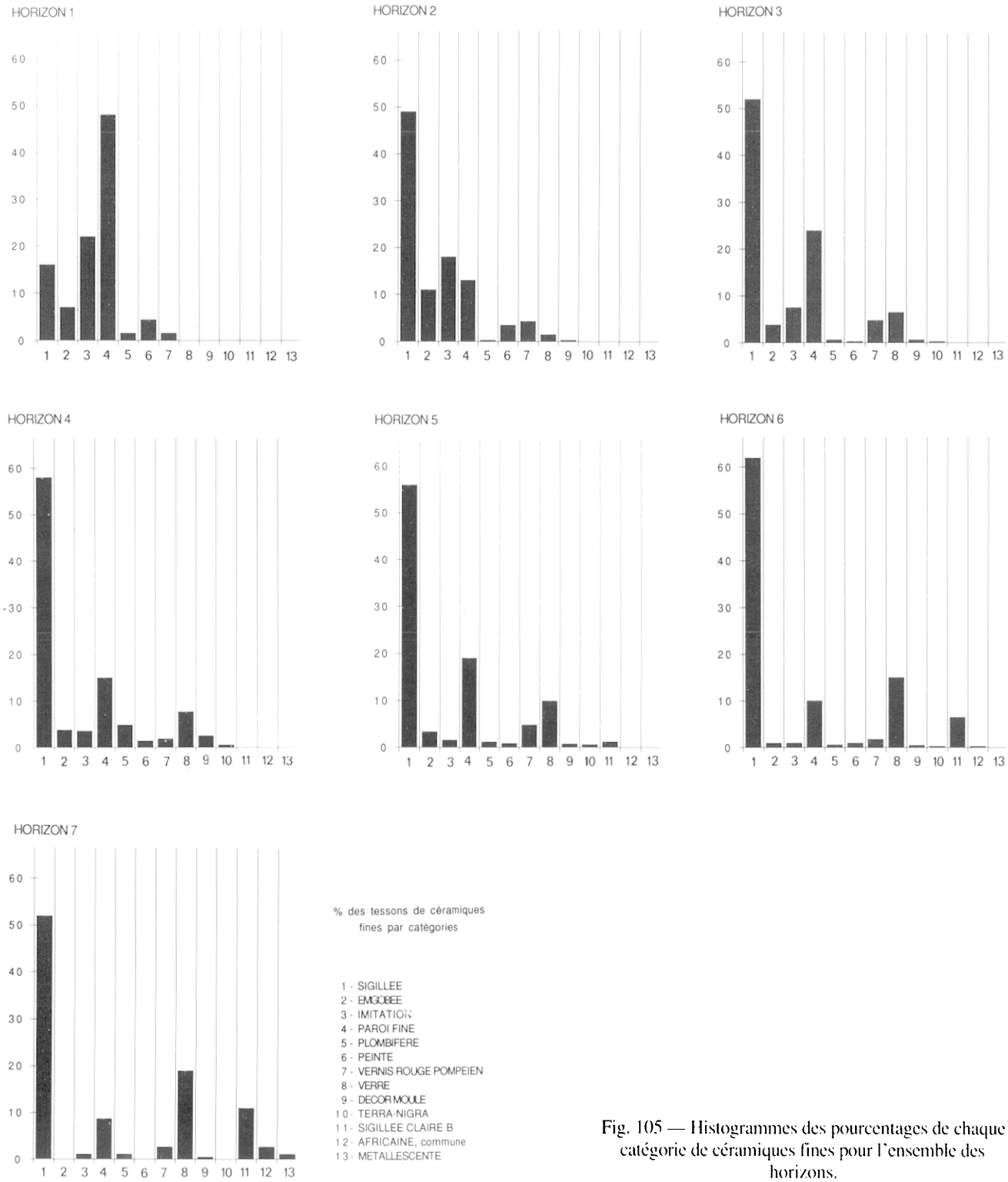

Fig. 105 — Histogrammes des pourcentages de chaque catégorie de céramiques fines pour l'ensemble des horizons.

des cruches à lèvre striée et deux anses en céramiques commune claire (tabl. XIV), des formes modelées (pots, marmites, plats et couvercles) en commune sombre (tabl. XV), des Dressel 1 et des amphores de Marseille (tabl. XVI). Ce mobilier permet de dater la construction et l'occupation des installations sous la voie du début de la période augustéenne.

Le mobilier provenant de l'abandon de ce premier état qui a servi à l'installation de la voie n'est pas suffisamment éloquent pour le différencier et proposer plus que la dernière décennie du Ier s. avant J.-C. comme terminus *post quem* de la création de la voie. Le matériel de la zone V (bol granité en paroi fine, pichet et cruche en commune sombre et amphore Dressel 20) situé stratigraphiquement sous cette voie permet de proposer la fin de la période d'Auguste ou le début du règne de Tibère pour la création de la voie. L'apparition du matériel typique de l'époque Tibère-Claude dans l'horizon suivant confirme cette date car il est difficile d'imaginer une solution de continuité entre la création de la voie et son occupation. Il y a donc un hiatus d'une vingtaine d'année entre le terminus *post quem* fournit par la sigillée et la date proposée pour l'installation de la voie.

Le matériel, bien qu'étant ici beaucoup moins important, confirme la contemporanéité des constructions sous la voie et du premier état de la maison des Dieux Océans mis en évidence par l'analyse des ves-tiges, et par conséquence une création plus récente de la Voie II.

Les horizons 2 et 3 montrent la contemporanéité des faits entre la zone V et la Voie II, les formes nouvelles, notamment en sigillée, apparaissent simultanément dans les deux contextes.

Dans l'horizon 2, le pourcentage de céramiques fines par rapport aux autres catégories (céramiques communes, amphores) diminue et le pourcentage de sigillée augmente au détriment de la céramique à paroi fine (fig. 105). Les productions de Saint-Romain-en-Gal sont encore très présentes avec des formes nouvelles, imitation de service II, bol à panse carénée ou à collerette interne en engobé. La verrerie apparaît dans cet horizon. La sigillée présente les formes classiques des premières productions de La Graufesenque et les parois fines, les premières productions à engobe sablé des ateliers de la Butte à Lyon. Des formes nouvelles en commune claire apparaissent comme les cruches à lèvre en chapiteau ou à col tronconique et les mortiers à lèvre pendante (tabl. XIV). La céramique commune sombre est en majorité tournée avec des formes nouvelles : pot à épaule carénée, marmite à panse carénée, et une augmentation du nombre de pichets et de cruches (tabl. XV). Les amphores Dressel 2/4 sont en augmentation et les importations espagnoles apparaissent avec les amphores à huile Dressel 20 et les amphores à *garum* Dressel 7/11 (tabl. XVI).

Même après pondération, le matériel de la voie dans l'horizon 3 est moins abondant que celui provenant des premières boutiques de la zone V. Les proportions entre la céramique fine, la commune et les amphores sont sensiblement les mêmes que celles de l'horizon précédent avec une légère augmentation de la commune sombre au détriment de la commune claire. La sigillée représente encore environ 50% de la céramique fine, les imitations et les engobés de Saint-Romain-en-Gal sont en nette diminution et les céramiques à paroi fine sont en augmentation (environ 30 % de la céramique fine) (fig. 105). Les productions d'Aoste (imitation ou pot Haltern 69) et la terra nigra proviennent des boutiques. Il en est de même pour les productions sigillée à engobe non grésé de la Gaule du Centre.

La présence de Ritt. 12 dans les deux contextes et de Drag. 29B dans la zone V fournissent un terminus *post-quem* des années 40/50 après J.-C. pour l'installation du Bâtiment Commercial et du collecteur sous la voie, toutefois le faciès céramique est plus représentatif de la seconde moitié du Ier s. après J.-C. si l'on considère le matériel de la zone V. L'estampille néronienne sur sigillée provient de l'occupation des boutiques et les formes nouvelles de l'installation et de l'occupation du Bâtiment Commercial : tasse à décor de pastilles et coquille d'œuf en paroi fine, lampe à canal qui sont courantes dans les contextes néroniens ; cruche à col droit et cruche à lèvre en cupule en commune claire ; Gauloise 3. Faut-il y voir une certaine durée de ces boutiques ou une installation plus tardive sous Néron des boutiques et du collecteur ? La différence numérique de mobilier entre les deux gisements, de même que la nature des dépôts ne permettent pas de trancher. La remise dans le contexte plus global du quartier n'offre pas non plus d'argument décisif. En effet, les événements décrits dans cet horizon sont en relation stratigraphique avec l'état 2B de la maison des Dieux Océans qui, avec l'état suivant défini stratigraphiquement (Etat 3), sont datés des années 40/70 par le mobilier. Il présente les mêmes associations de céramique notamment pour les formes en paroi fine que notre horizon 3, et la sigillée comprend en plus les formes Drag. 30 et Ritt. 14A.

Comme dans l'horizon précédent, on note dans l'horizon 4 une prédominance de la sigillée et une faible proportion de céramiques à revêtement argileux de Saint-Romain-en-Gal et de peinte qui semblent résiduelles. En revanche, on assiste à une augmentation des productions de céramiques à décor moulé d'Aoste et de la verrerie, ainsi qu'à l'apparition de céramiques à vernis plombifère et de plat à vernis rouge pompéien de la Gaule du Centre.

L'écart entre le nombre de formes et celui des tessons (de l'ordre de 6 % dans la Voie II et de 10 % dans la Zone V (fig. 104) semble indiquer une différence dans la constitution des dépôts, caractérisée également par la quasi-absence de céramiques fines et par l'augmentation du nombre d'amphores dans les remblais de la voie. La faible représentation du matériel de la voie et le décalage entre les deux dépôts font que la

Tabl. XIV — La céramique commune claire dans l'ensemble des horizons.

	HORIZON 1	HORIZON 2	HORIZON 3	HORIZON 4	HORIZON 5	HORIZON 6	HORIZON 7
cruche à lèvre striée, 2 anses	○○						
cruche à lèvre striée, 1 anse	●●○○○	○	●●○	●●			
cruche à lèvre en chapiteau	●●●○	●●○○ ●●●●●	●●●●● ●●●●●	● ●●●●● ●●●●●	○○○○ ●●●●● ●●●●● ●●●●● ●●●●●	●●●○	●●●
cruche à col droit et lèvre en bourrelet	○			●			
cruche à lèvre chanfreinée	●			●	●		
lagène	○○		●		●		
cruche à col tronconique		●●○ ●●●●●	●●	●●●	○○ ●●●●●	●●●●○	○
Cruche à col droit			●●●	●	●●●○		
cruche à lèvre en cupule			●	●●	●●○	●○	
Cruche à goitre					●		○
cruche à lèvre en bourrelet					●●●●●	○○○	●○○

	HORIZON 1	HORIZON 2	HORIZON 3	HORIZON 4	HORIZON 5	HORIZON 6	HORIZON 7
	○ ●●○○○	●●○○	●●○	●●●●	○○ ●●●●○ ●●●●●	●○○○○	●●
pot à lèvre en gouttière				●●	●●○○	○○○○	●
pot	○				●●●○	●○○	
mortier à lèvre en bandeau	●●○	○○○ ●●●●○ ●●●●● ●●●●●	●●●	● ●●●●●	●○	●	
mortierà lèvre pendante		●●●	●●○	●●●●●●	○○○○○ ●○○○○ ●●●●● ●●●●● ●●●●●	○○ ●●○○○	●●
Plat ou coupe		○	●			○○	
Pot à onguent					●●		
Couvercle					●●○○ ●●●●●	○	●○○
coupe à lèvre pendante					○		
coupe à colerette						○	

●: Zone V ○: Voie II

Tabl. XV — La céramique commune sombre dans l'ensemble des horizons.

	HORIZON 1	HORIZON 2	HORIZON 3	HORIZON 4	HORIZON 5	HORIZON 6	HORIZON 7
pot à col cotelé	○ ●●○○○	●●●○○	●●● ●●●●●	●●●○	○ ○○○○○ ●●●●● ●●●●●	●●○○	○
pot à épaule carénée		●○○○○ ●●●●●	●●● ●●●●●	●●●● ●●●●● ●●●●● ●●●●●	○○○○○ ○○○○○ ●●●○○ ●●●●● ●●●●● ●●●●●	○○○○○ ●●●●○ ●●●●● ●●●●●	○○○○○ ●○○○○ ●●●●●
pot à col lisse						○ ●○○○○	●●●○○ ●●●●●
pot à lèvre oblique sur la panse					●		
pot	○ ●●●●○	○○ ●●○○○	●●○	●●● ●●●●●	○○○○○ ○○○○○ ○○○○○ ●○○○○ ●●●●● ●●●●● ●●●●● ●●●●●	○○○ ○○○○○ ○○○○○ ●○○○○ ●●●●●	●●●○
		●●	●○		●	○○ ●○○○○	○
marmite tripode					●●	○	○
marmite						○	
marmite	●○	●●		●	●○	○	

	HORIZON 1	HORIZON 2	HORIZON 3	HORIZON 4	HORIZON 5	HORIZON 6	HORIZON 7
plat à lèvre plate	●	○		●	●●○	●	○○○
	●○○	●○	●●	● ●●●●●	○○○ ●●●●●	●○	○
plat avec sillon sur la lèvre		●			●○○ ●●●●●	●●●●○	●●○
	●●○			●	●○ ●●●●●	●	●
formes basses	●●○		●○	●	○○	○	○○○ ●●●○○
plat à engobe micacé							●○○○
couvercle	○ ●●●●○	○○ ●●●●○	●●● ●●●●● ●●●●●	○ ●●●●● ●●●●● ●●●●●●	○○○○○ ○○○○○ ●●●●○ ●●●●● ●●●●● ●●●●● ●●●●●	○○○ ○○○○○ ○○○○○ ○○○○○ ●●●○○ ●●●●●	●○
pichet		●●○		●●●○	●●	●○	●
cruche à pâte kaolinitique	●	●○○○	●●	●	●○	●	
brûle-parfum				●	○○ ●●○○○	○○○○○	○
Allobroge						●	○

●: Zone V ○: Voie II

Tabl. XVI — Les amphores dans l'ensemble des horizons.

	HORIZON 1	HORIZON 2	HORIZON 3	HORIZON 4	HORIZON 5	HORIZON 6	HORIZON 7
DRESSEL 1	●●○○○	●			●		
LAMBOGLIA 2	●						
DRESSEL 2/4	●	●●●●	●○○	●●●○○	●●○○○	●○○○	○○
PASCUAL 1	○		●	●	●		
HALTERN 70	○	●	●○	●	●○		
DRESSEL 20	●	○○	●●●●●	●●●●○○○○	○○○○○○○○○○ ●●●●●●●○○○○	●	●
DRESSEL 7/11		●●●	○	●●●●	●○○	●●	●
DRESSEL 12			●				
MARSEILLE	●●○	●○	●○				
GAULOISE 1	●	●					
GAULOISE 3			●●	●●●○	●●●●○○○	○	
GAULOISE 4				●	○○○○○○	●●○○○○○	●●○○○○
GAULOISE 5					●●●●○○	○	
HALT. 67 RHODES					●○	○○	
DRESSEL 43				●	○		
CNIDE				●	●		●●
AMPHORETTE à panse cannelée		●	●				

● : ZONE V ○ : VOIE II

date proposée pour les événements survenus dans la voie est une extrapolation basée sur l'analyse du mobilier provenant du second état du Bâtiment Commercial.

L'apparition timide de Drag. 35/36 de La Graufesenque fournit un terminus *post quem* des années 60 après J.-C. pour la reconstruction des boutiques. Toutefois l'ensemble de la céramique présente un faciès que l'on rencontre plutôt dans les niveaux flaviens à Lyon : comme les tasses à bandeau strié ou à décor (écailles, tressaillage...) en parois fines à engobe sablé, les pots à lèvre en gouttière en commune claire (tabl. XIV) et les Dressel 20 avec une lèvre arrondie. Ce mobilier incite à placer l'installation de ce bâtiment à l'époque de Vespasien. La fouille permet de mettre en relation l'état 3B de la maison des Dieux Océans, daté des années 60/70 après J.-C., avec l'état 2C de la zone V. Le matériel qui a permis de dater ces deux événements est très proche, soulignons l'absence de Drag. 37 dans les deux contextes et l'association Drag. 4/22 et 33 sans Drag. 35/36 dans la maison des Dieux Océans et celle Drag. 4/22 et 35/36 sans Drag. 33 dans le Bâtiment Commercial.

La constitution de l'horizon 5 est similaire à celle analysée pour l'horizon précédent. Il faut souligner la place que prennent les amphores et cela plus particulièrement dans la voie (tabl. XVI). Cet horizon est caractérisé par l'importance de la céramique résiduelle dans les couches d'installation de la maison au Bassin Excentré. Les proportions de sigillée, de paroi fine et de verre sont identiques à celle de l'horizon précédent. Les productions de sigillée claire B de la Vallée du Rhône apparaissent timidement (fig. 105).

La sigillée offre des formes nouvelles Drag. 30, 33, 37 et Hermet 90/5. Le répertoire des formes à paroi fine rappelle celui de l'horizon précédent mais avec de nombreuses variantes, notamment dans les productions à engobe sablé. Par contre le répertoire des formes en commune claire et sombre évolue (tabl. XIV et XV). L'apparition de cruche à lèvre en cupule à deux anses, à goitre, à bord évasé ou à col droit peut être due aux aléas de la découverte mais la diversité des formes de pot et la présence d'une coupe à lèvre pendante sont originales. Les formes en céramique commune sombre sont également plus diversifiées avec la multiplication des variantes de pots à col côtelé, à épaule carénée ou sans col ; et l'apparition de petits pots cuits en mode A avec un engobe micacé et de plats avec un sillon sur la lèvre, de brûle-parfums et de formes nouvelles de marmites et de couvercles. Les amphores montrent une

augmentation des productions gauloises, notamment Gauloise 4 et 5.

Les éléments les plus récents : sigillée claire B et Dressel 20 du début du IIe s. proviennent en majorité de la rue. Les formes en sigillée de la fin du Ier s. apparaissent dans les deux contextes. Le mobilier céramique permettrait de dater cet horizon de la fin du Ier s. après J.-C. mais la monnaie d'Hadrien implique au moins le second tiers du IIe s. pour l'installation de la maison. Il est difficile de préciser un éventuel décalage chronologique entre la maison et la voie car les formes les plus récentes proviennent de la voie et de l'occupation de la maison. Faut-il considérer que le matériel résiduel est plus important qu'il n'y paraît ou que ce faciès est représentatif de la période datée par la monnaie ?

Le matériel de la voie est nettement prédominant dans l'horizon 6, toutefois les faciès sont identiques dans les deux gisements. Le nombre de sigillées reste de l'ordre de 60 %, les céramiques à parois fines sont en diminution tandis que le verre et la sigillée claire B augmentent, un tesson de commune africaine est présent dans cet horizon (fig. 105).

La date de la fin du IIe s. pour la dernière modification importante de l'urbanisme qui se traduit par l'installation d'une voie dallée et la construction de la maison aux Cinq Mosaïques repose essentiellement sur la verrerie, quelques formes en sigillée claire B et la commune africaine. On doit noter l'augmentation des Drag. 33, Drag. 37 et Hermet 90/5 et l'apparition de Déchelette 72 de la Gaule du Centre à engobe grésé. De même, la céramique fine présente des productions de la Gaule du Centre. Les associations de formes de commune claire, de commune sombre et d'amphores sont similaires à celles de l'horizon précédent.

L'horizon 7 présenté est peu représentatif des faits archéologiques car il n'a pris en compte que les structures en creux oubliées lors des premiers dégagements. On peut toutefois préciser l'augmentation du nombre de sigillée claire B et de commune africaine et l'apparition de céramique métallescente. La sigillée comporte des formes nouvelles du IIe s. : Hermet 24, Drag. 44 et Curle 15. Le faciès bien que légèrement différent du précédent n'offre pas de repères chronologiques suffisants pour dater l'abandon de la maison et de la voie.

L'analyse des différents horizons amène à quelques réflexions sur la nature des dépôts et la datation des couches. Les faciès sont cohérents mais il semble que la nature des remblais soit différente entre les deux gisements. Les couches des espaces construits (Zone V et Voie II, horizon 1) contiennent en majorité de la vaisselle en céramique qui renvoie plutôt à un usage ménager, celles de la voie avec des amphores en abondance, des os et des coquilles d'huître font penser à des dépotoirs.

L'amalgame entre installation et occupation d'un état, dû au manque de différence dans le mobilier, amène à proposer une fourchette chronologique pour l'horizon qui se rapporte à la date d'installation et à la durée d'une phase ou d'un état. Le mobilier offrant des références chronologiques stables, monnaie ou sigillée, permet de fournir des dates-butoirs qui servent pour fixer l'installation des faits, le reste du matériel servant essentiellement à pondérer ces affirmations. Ainsi nous remarquons que les monnaies ont un millésime de frappe d'au moins une dizaine d'années antérieure à celui proposé par les céramiques sauf dans l'horizon 5 ou la monnaie oblige à descendre d'environ un demi siècle un faciès céramique daté habituellement de la fin du Ier s. après J.-C. La question est de savoir si notre dépôt est particulier ou si la période, fournie habituellement par les sigillées, est comme pour les monnaies antérieure aux faits datés par ce mobilier. La faible quantité de certaines catégories de céramiques comme la sigillée claire B dans ce contexte permet d'envisager une datation haute qui se rapprocherait de celle fournit par la sigillée, il faut alors considérer que la faible représentation de cette catégorie est liée au début de la période de diffusion. Toutefois il peut également s'agir d'un phénomène aléatoire. Les Dressel 20 peuvent être également rapportées au début du IIe s., la constitution du dépôt est donc déjà plus récente que celle de la production des sigillées.

Dans tous les horizons, sauf pour le premier où elle est essentiellement italique, la sigillée représente de 50 à 60 % des céramiques fines et des verres. Elle provient en majorité de la Gaule du Sud, même dans les derniers horizons avec la succession des formes tibériennes, puis claudiennes, du service A flavien et de la fin du Ier s. qui fournissent des repères chronologiques suffisants. Mais l'apparition des Drag. 30, 33 et 37 dans le contexte du IIe s. pose le problème de la date de diffusion des céramiques par rapport à la date d'apparition des productions. La comparaison avec le mobilier de la maison des Dieux Océans confirme le caractère aléatoire des découvertes : présence ou absence de Drag. 30 dans les contextes Claude-Néron, présence de Drag. 35/36 dans le contexte flavien du Bâtiment Commercial et absence de Drag. 33, contrairement aux contextes équivalents dans la maison des Dieux Océans. Il paraît toutefois se confirmer que la date de diffusion de formes Drag. 33, 4/22 et 37 soit plus tardive que celle de production. L'importance des Drag. 33 dans les contextes de la fin IIe s. semble en être l'une des confirmations.

La faible proportion de sigillées produites en Gaule du Centre dans les faciès du IIe s. alors que nous avons la preuve de relations commerciales dès la seconde moitié du Ier s. avec les sigillées à vernis non grésé et la céramique plombifère peut sans doute être mis en relation avec l'apparition tardive des formes Drag. 33 et 37. Nous aurions alors au début du IIe s. un marché important avec la Gaule du Sud.

Les productions locales d'imitations de sigillée et de céramiques engobées sont bien représentées dès la fin du

Ier s. avant J.-C. jusque sous Tibère. Dans le premier horizon, elles sont plus importantes que la sigillée avec essentiellement des imitations de formes précoces ; dans le deuxième horizon, elles sont en concurrence avec la sigillée de la Gaule du Sud et des formes nouvelles apparaissent : imitations du service II. Il est arbitraire de se baser sur un aussi faible échantillonnage pour tracer une évolution de ces productions mais il semble qu'elles disparaissent dans la première moitié du Ier s. après J.-C.

La commune claire, cruches, pots et formes basses, avec une pâte calcaire fine sont des productions locales. Des formes similaires proviennent des ateliers de la «CNR» à Saint-Romain-en-Gal qui ne sont malheureusement pas datés par les données archéologiques. L'étude de notre matériel comme site de consommation permet de proposer une large période de production pour ces fours, de l'époque augustéenne au IIe s. La fabrication de pots avec un fin dégraissant, trouvés dans l'horizon 5, n'est pas attestée sur le site.

Nous remarquons l'abondance des parois fines dans les contextes du Ier s. qui sont en majorité des productions régionales, ainsi que la prédominance des gobelets dans l'horizon 1. Ce type de vaisselle est de moins en moins présent alors que celle en verre augmente, ce qui dénote dès la fin du Ier et surtout au IIe s. un changement dans les arts de la table.

Odile LEBLANC

LES MUTATIONS DU QUARTIER DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL ET DE L'ÎLOT A

par Jean-Luc PRISSET et Laurence BRISSAUD

L'analyse de l'évolution de la Voie II et des transformations de la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques nous permettent de mieux cerner la genèse du quartier qu'avait révélée l'étude de la maison des Dieux Océans. Les informations essentielles livrées par le sondage de la rue, associées à une connaissance générale du site qui s'affine de plus en plus, notamment grâce à l'étude systématique de la voirie, contribuent largement à préciser le cadre du développement urbain, des origines jusqu'au début du IIIe s. après J.-C.

Par ailleurs, les transformations qui ont affecté les parcelles de l'îlot A permettent de se faire une idée plus précise des mutations foncières qui se sont opérées au cours des différentes époques. A partir d'exemples concrets, nous pourrons dégager quelques tendances concernant l'habitat.

LE CADASTRE VIENNOIS

Durant l'Age du Fer, nous savons, grâce aux études géomorphologiques (Bravard *et alii*, 1990 ; Savay-Guerraz, Prisset, Delaval, 1993), que le site de Saint-Romain-en-Gal est une île entourée par deux bras du Rhône. Cette situation s'achève à la fin de cette période du fait de l'enfoncement du fleuve dans son lit. Les eaux se concentrent à l'est de la vallée, dans un chenal profond, provoquant ainsi la condamnation du bras ouest. Dès lors, la mise hors d'eau de la plaine de Saint-Romain-en-Gal favorise le développement d'une occupation humaine permanente.

SAINT-ROMAIN-EN-GAL, SITE RURAL

Au Ier s. avant J.-C., l'existence d'une borne plantée dans le terrain naturel limoneux vierge constitue l'un des premiers témoignages de cette présence humaine. Matérialisant une division de l'espace, elle nous indique qu'une délimitation de terrains a été effectuée en ces lieux et qu'une mise en culture a vraisemblablement débuté. Le fait que cette pierre présente une orientation est-ouest, qui va perdurer à travers toutes les transformations du quartier, nous incite à la considérer comme un élément appartenant à un découpage plus vaste qui dépasse le cadre du site.

La première approche concernant l'existence d'un cadastre viennois, réalisée en 1962, est restée très évasive, soulignant la faible empreinte laissée par celui-ci dans le paysage et suggérant comme *cardo* possible la route qui relie Feyzin à Vienne, sans plus d'explication (Chevallier, 1962). Une seconde étude, quoique très ponctuelle, a permis d'apporter des précisions plus nettes (Chouquer, Favory, 1980, p. 53-54). Ainsi, une centurie a été repérée sur la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon, entre les fermes du Grand et du Petit Chantoire, tandis que les axes moyens des chemins qui paraissent la délimiter ont fourni une orientation de 0,30 ° ouest à ce cadastre[114].

114 L'origine de la détermination de cette valeur de 0,30° n'est pas explicitée.